



ORIENTALISME

JEUDI 9 JUNI 2011 À 20H
PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

J. Majorelle
Marrakech

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Hôtel Marcel Dassault
7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan
Isabelle Bresset

ORIENTALISME
VENTE 2007

Téléphone pendant l'exposition
+33 (0)1 42 99 16 21

Commissaire-priseur
François Tajan

Spécialiste
Olivier Berman
+33 (0)1 42 99 20 67
oberman@artcurial.com

Renseignements
Line David
+33 (0)1 42 99 16 21
ldavid@artcurial.com

Historienne de l'art
Marie-Caroline Sainsaulieu

Recherche et authentification
Jessica Cavalero
+33 (0)1 42 99 20 08
jcavalero@artcurial.com

Les œuvres de Jacques
Majorelle (lots 12 à 18 et 25)
sont présentées en collaboration
avec Monsieur Félix Marilhac

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Lundi 6 juin
15-19h
Mardi 7 juin
11-19h
Mercredi 8 juin
11-19h
Jeudi 9 juin
11-17h

VENTE LE JEUDI 9 JUIN
À 20H00

Catalogue visible sur internet
www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs
Sandrine Abdelli
+33 (0)1 42 99 20 06
sabdelli@artcurial.com

Comptabilité acheteurs
Nicole Frerejean
+33 (0)1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.com

Ordres d'achat, enchères par téléphone
Anne-Sophie Masson
+33 (0)1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



JACQUES MAJORELLE ET SES CONTEMPORAINS

C

CRUZ HERRERA José - 19, 20

D

DUFY Raoul - 24

E

ÉDY LEGRAND Édouard - 21

G

GHARBAOUI Jilali - 26
GIRARDOT Louis-Auguste - 23

L

LIMOUSE Roger - 22

M

MAJORELLE Jacques - 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 25
MANTEL Jean Gaston - 8, 9, 10, 11
MOREAU Max - 2, 3

P

PONTOY Henri - 4, 5, 6, 7

S

SCHMIED Théo - 1

1

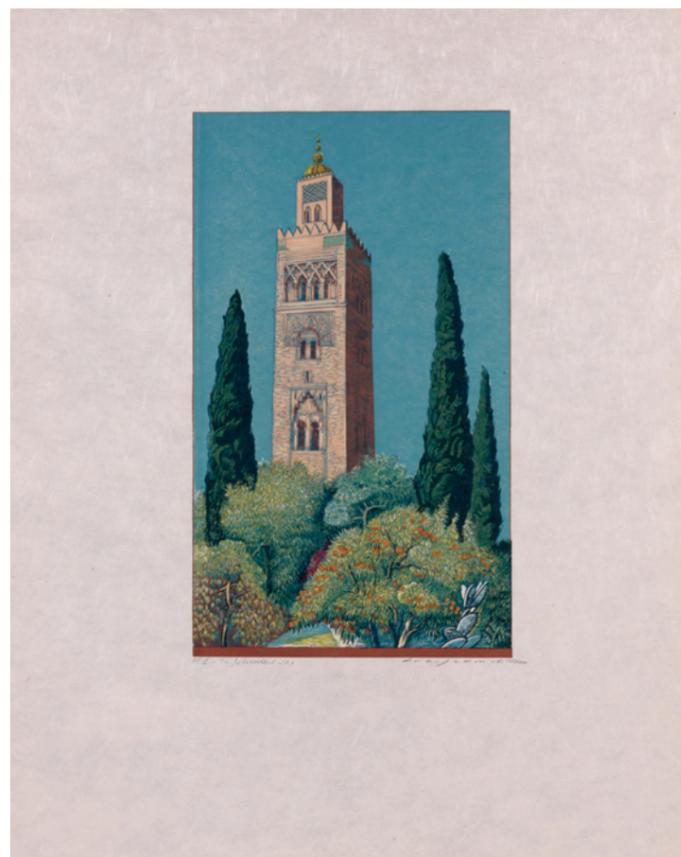
Théo SCHMIED
(né en 1901 à Paris)

Sud-Marocain, Grand-Atlas, Anti-Atlas
D'après les tableaux de François-Louis Schmied

Texte de M. le Général Catroux
In-folio, suite de 30 gravures sur bois en couleurs sur papier Japon nacré
Édité par Théo Schmied
Paris, 1936
Exemplaire 49 sur 120
41,50 x 33,50 cm (16,19 x 13,07 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

2 000 – 3 000 €



1

2

Max MOREAU
(Soignies, 1902 - Grenade, 1992)

Jeune garçon coiffé d'un Taraza
Huile sur papier
signé « Max Moreau » situé « Marrakech » et daté « 1949 » en bas à gauche
63,50 x 48 cm (24,77 x 18,72 in.)

Provenance :
Acquis dans les années 1950 au Maroc
Conservé dans la famille par descendance jusqu'à ce jour

3 000 – 5 000 €

3

Max MOREAU
(Soignies, 1902 - Grenade, 1992)

Étude de têtes, homme au burnous et au fez
Huile sur toile
signée « Max Moreau » en bas à gauche
81 x 60 cm (31,59 x 23,40 in.)

Provenance :
Collection particulière
Conservé dans la famille par descendance jusqu'à ce jour

4 000 – 6 000 €



2



3

4

Henri PONTOY
(1888-1968)

Vue de la Kasbah des Oudayas
Huile sur toile
signée « Pontoy » en bas à gauche
46 x 55 cm (17,94 x 21,45 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

5 000 – 7 000 €

5

Henri PONTOY
(1888 - 1968)

Cavalier, Le Djorf
Huile sur toile
signée « Pontoy » en bas à gauche
Inscription peu lisible au dos : « ...Le Djorf »
37 x 45 cm (14,43 x 17,55 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

5 000 – 7 000 €

6

Henri PONTOY
(1888 - 1968)

Porteuse d'eau à Tazemourit, vallée du Ziz
Huile sur toile
Trace de signature en bas à gauche
Inscription au dos : « Tazemourit, vallée du Ziz »
53,50 x 64,50 cm (20,87 x 25,16 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

10 000 – 12 000 €

7

Henri PONTOY
(1888 - 1968)

Lavandières et porteuses d'eau au bord d'un oued
Huile sur toile
signée « Pontoy » en bas à droite
59 x 99 cm (23,01 x 38,61 in.)

Provenance :
Acquis au Maroc dans les années 1950
Conservé dans la famille par descendance
jusqu'à ce jour

25 000 – 35 000 €



4



5



6



7

8

Jean Gaston MANTEL
(Amiens, 1914 - 1995)

Autoportrait dans l'atelier, 1972

Gouache et crayon sur papier
signé « J.G. Mantel » et daté « 72 » en bas à droite
82 x 60 cm (31,98 x 23,40 in.)

Provenance :
Offert par l'artiste à l'actuel propriétaire
Collection de Monsieur S., Maroc puis France

4 000 – 6 000 €



8

9

Jean Gaston MANTEL
(Amiens, 1914 - 1995)

Jeunes femmes alanguies, 1969

Huile sur toile
signée « J.G. Mantel » et datée « 69 » en bas à droite
81 x 65 cm (31,59 x 25,35 in.)

Provenance :
Galerie Les Belles Images, Rabat
Collection de Monsieur S., Maroc puis France

15 000 – 20 000 €



9

10

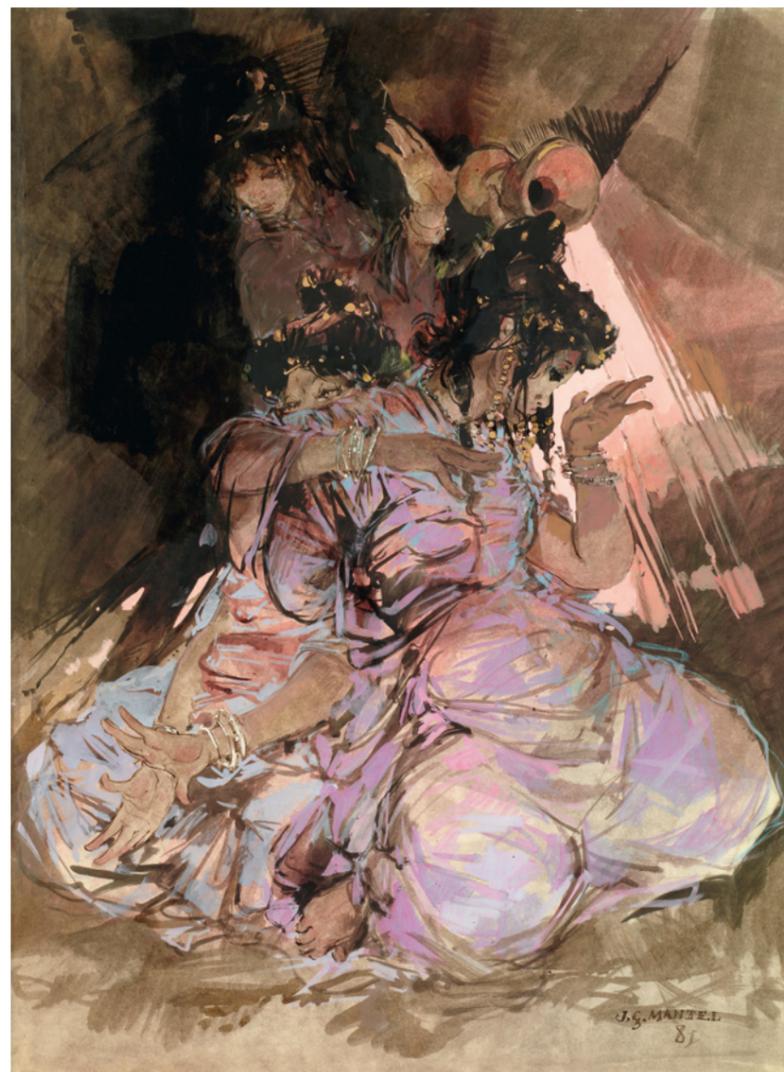
Jean Gaston MANTEL
(Amiens, 1914 - 1995)

Danseuses, 1981

Aquarelle sur papier
signé « J.G. Mantel » et daté « 81 » en bas à
droite
76,5 x 56,5 cm (29,9 x 22,2 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

12 000 – 15 000 €



10

11

Jean Gaston MANTEL
(Amiens, 1914 - 1995)

La promenade à cheval, 1970

Huile sur toile
signée « J.G. Mantel » et datée « 70 » en bas à
droite
73 x 60 cm (28,47 x 23,40 in.)

Provenance :
Collection particulière, États-Unis

12 000 – 15 000 €



11

12

Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Les Kasbahs de l'Atlas

Édité par Lucien Vogel chez Jules Maynial,
1930

Portfolio comprenant 30 planches en
quadrichromie rehaussées d'or et d'argent sur
carton.

Livret relié en tissu Flammannam comprenant
une introduction du Maréchal Lyautey.

Emboîtement en parchemin vert de l'éditeur avec
des lacets en cuir noir et la tranche argentée.

Planches : 37,3 x 27,8 cm

Exemplaire 307 sur 500

39 x 30 cm (15,21 x 11,70 in.)

Provenance :

Collection particulière, France

Bibliographie :

Félix Marilhac, *La vie et l'œuvre de Jacques
Majorelle*, Paris, ACR Édition, 1988, certaines
planches sont reproduites p. 112-153

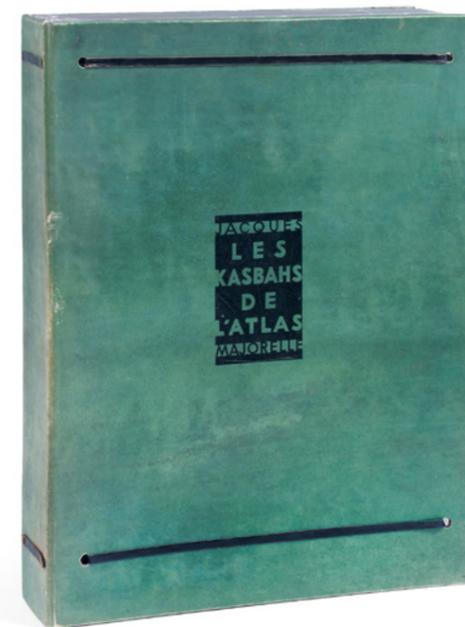
Nancy, Musée des Beaux-arts, Paris, Institut du
Monde Arabe, *Rétrospective Jacques Majorelle*,
1999-2000, certaines planches sont reproduites
p. 54-56 et p. 128

18 000 – 22 000 €

Les trente planches rehaussées d'or et d'argent
qui composent cet album reproduisent des
peintures et des dessins que Majorelle a
réalisés entre 1920 et 1929. Numérotées de
1 à 30, ces planches nous offrent une
promenade imaginaire à travers l'Atlas. La
page de garde intérieure reproduit le plan de
la région.

Cet ensemble est exceptionnel par son unité
et par son histoire : Majorelle avait décidé d'y
reproduire ses œuvres favorites. On retrouve
ainsi de magnifiques paysages de Kasbahs du
Haut Atlas, mais également quelques figures
marocaines que Majorelle a rencontrées
durant ses voyages telles que *La Vieille Fatma*
(planche n° 5) ou *Le Cordonnier*
(planche n°24).

Le 15 octobre 1930, les 500 exemplaires de
cet album sont tirés par Lucien Vogel chez
Maynial à Paris. En novembre, la galerie de la
Renaissance, à Paris, expose des œuvres de
Majorelle et propose ces albums.



13

Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Irounen, Grand Atlas, Vallée d'Ounila, 1921

Détrempe sur panneau
signé « J. Majorelle », situé « Irounen » et daté
« sept 21 » en bas à droite
49 x 61 cm (19,11 x 23,79 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Expositions :
Paris, Galerie Georges Petit, « Jacques
Majorelle, cent tableaux du Maroc et de
l'Atlas », 16-30 janvier 1922, n°64, reproduit
p. 19

Un certificat de M. Félix Marcilhac sera remis
à l'acquéreur

60 000 – 80 000 €

Pour qui a parcouru la vallée d'Ounila dans le Grand Atlas, au sud de Maroc, si l'immensité du paysage est écrasante, l'impression qui domine est celle de l'extraordinaire contraste entre la désolation de ses montagnes et l'aspect verdoyant de sa vallée que recouvre un ciel bleu d'une transparence à nul autre endroit pareille. Tout ici est couleurs et le verdâtre à peine soutenu de la végétation rabougrie des massifs qui se mêle à l'ocre clair des reliefs caillouteux s'étale, durement strié de traits d'ombre et de lumière sous un soleil aveuglant. Le peintre a choisi un cadrage horizontal harmonieusement articulé en quatre bandes d'inégale importance, le bleu du ciel, l'ocre clair des montagnes, les verts éclatants des bords de l'oued et le marron des murs en pisés. Privilégiant au premier plan l'architecture des tours à grains et des maisons d'habitation de la kasbah, elle n'est peinte que pour mettre en valeur la perspective du paysage et la soutenir en une merveilleuse évocation de ce site.

Félix Marcilhac



La Kasbah rouge

14

Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

La Kasbah rouge (Freija), 1924

Huile sur toile
signée « J. Majorelle », située « Marrakech »
et datée « 1924 » en bas à droite
100 x 80 cm (39 x 31,20 in.)

Provenance :

Famille de l'artiste
Conservé par descendance dans la famille
jusqu'à ce jour

Expositions :

Nancy, Musée des Beaux-arts, Paris, Institut
du Monde Arabe, « Rétrospective Jacques
Majorelle », 1999-2000, reproduit en couleurs
p. 101

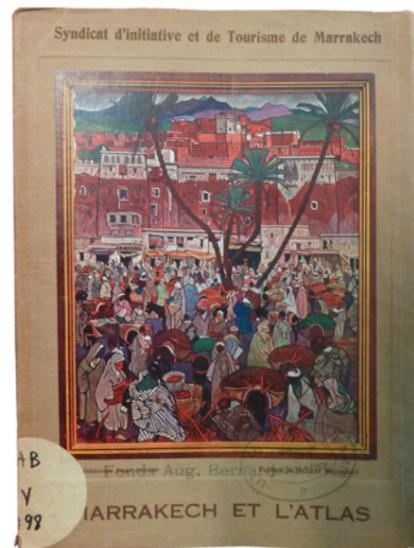
Bibliographie :

Félix Marilhac, *La vie et l'œuvre de Jacques
Majorelle*, Paris, ACR Édition, 1988, reproduit
en couleurs p. 86

Cette œuvre est reproduite en couverture du
guide du Syndicat d'Initiative et de Tourisme
de Marrakech de 1926

Un certificat de M. Félix Marilhac sera remis
à l'acquéreur

600 000 – 800 000 €

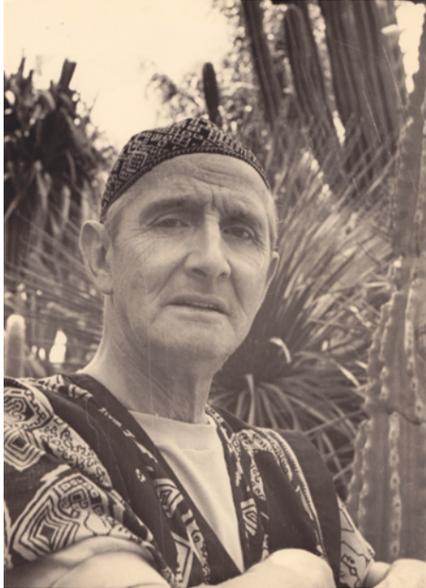


Couverture du guide du Syndicat d'Initiative
et de Tourisme de Marrakech de 1926

La Kasbah rouge est incontestablement
une pièce majeure dans l'œuvre de Jacques
Majorelle. Elle représente l'aboutissement de
sa recherche d'un nouveau style et inaugure
la voie à la série des Kasbahs de l'Atlas qui
le guideront vers ses nouvelles recherches
picturales. Ce n'est pas par hasard si, deux ans
après sa création, *La Kasbah rouge* est choisie
par le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de
Marrakech pour illustrer la couverture de son
guide. Ce tableau mythique a été jusqu'à ce
jour précieusement conservé dans la famille
de l'artiste. *La Kasbah rouge* n'a été exposée
qu'une seule fois au public, en 1999, lors de la
première rétrospective consacrée à l'artiste au
Musée des Beaux-arts de Nancy puis à l'Institut
du Monde Arabe à Paris.



La Kasbah rouge



Jacques Majorelle dans le jardin de sa villa à Marrakech

Fils de l'ébéniste Louis Majorelle¹, Jacques Majorelle, né en 1886 baigne dès son enfance dans le courant Art Nouveau dont son père est l'un des représentants les plus illustres. Dans cet environnement artistique exceptionnel, sa vocation s'éveilla donc sans peine. Inscrit en 1901 à l'École des Beaux-arts de Nancy, il entreprend des études d'architecture qu'il abandonne rapidement pour la peinture. Il s'inscrit en 1903 à l'Académie Julian à Paris.

Son premier voyage en 1909 fut pour l'Espagne et l'Italie. Il découvre, à l'instar des peintres impressionnistes avant lui, et des premiers orientalistes, une lumière inconnue car lointaine des éclairages lorrains. Sa palette va donc naturellement s'orienter vers plus de contrastes et de jeux de couleurs. Ses œuvres peintes à Venise sont exposées à Nancy en janvier 1910, les critiques notent les progrès du jeune artiste le comparant à Félix Ziem². Trois séjours prolongés en Égypte entre 1910 et 1913 vont sceller définitivement son destin. Un appel irrésistible pour cette région du monde l'avait appelé à voir et à revoir ces paysages aux couleurs de feu. Jacques Majorelle ne sera donc pas un peintre d'atelier mais un artiste voyageur.

Durant la première guerre mondiale, Jacques Majorelle qui ne peut s'engager sur le front du fait de sa constitution fragile, séjourne en Bretagne. Les tableaux qu'il exécute seront ses dernières œuvres peintes en France. Il débarque au Maroc en septembre 1917, et, après quelques jours à Tanger puis à Rabat, arrive à Marrakech au mois d'octobre cordialement accueilli par le maréchal Lyautey. Envouté par le charme de Marrakech, il décide de s'y installer. « Dans ces rues, le soir, et dans ces souks » écrit-il le 13 novembre 1917 à son ami Etienne Cournault, « le maxillaire contracté et les yeux brillants, je reste ivre et frémissant délirant sous la douceur des formes qui passent, de la lumière magique qui s'irise dans les gerbes de poussière que soulève la foule. Quelle volupté, quelle splendeur que ces jaunes puissants soulignés des violets tendres

où s'enchâssent les rouges cerise et des verts grinçants ». A lire ces lignes, on comprend aisément que Majorelle allait donner sa vie à peindre le Maroc.

Ses premiers tableaux, tel le *Marchand d'oranges*, *Djema el Fna* peint en 1918, illustrent les propos de René Mercier écrits lors de l'exposition *Majorelle et les frères Mougins* à la Chambre de Commerce de Nancy en 1919 : « Jacques Majorelle, dans ses tableaux du Maroc, a voulu être sincère. [...] S'éloignant des Orientalistes romantiques qui ne voyaient dans les paysages chauds que les couleurs violentes et les rassemblements arbitrairement pour faire éclater les rouges, les verts, les jaunes, il a choisi dans les souks, dans les rues, les heures matinales où montent les fumées, les heures vespérales où les teintes s'apaisent, et les boutiques d'ombre trouées par les flèches de lumière. Ainsi il a décrit avec plus de netteté, avec plus de franchise, avec une délicatesse merveilleuse, le grouillement des foules, les marchés, les horizons ». Après l'agitation de Marrakech, Jacques Majorelle recherche la solitude du désert et entreprend une série d'expéditions dans l'Atlas entre 1919 et 1922. Les paysages deviennent ses sujets de prédilection ainsi que les fabuleuses villes fortifiées, les kasbahs, et plus particulièrement celle d'Anemiter dans la vallée d'Ounila. Les nombreuses œuvres qu'il rapporte font l'objet d'une exposition à Paris dans la célèbre galerie Georges Petit du 16 au 30 janvier 1922 avec quatre vingt dix sept tableaux consacrés au Grand Atlas (vallée de Telouet et d'Ounila et vallée du Reraïa). Le

catalogue est signé par son ami Caddour ben Gahbrit, chef du protocole de sa majesté le Sultan du Maroc ; Lyautey visite l'exposition et achète trois tableaux pour sa résidence à Rabat. C'est une consécration officielle pour le jeune artiste.

Jacques Majorelle, devenu le peintre de l'Atlas, séjourne encore de juin à septembre 1928 à Anemiter et de novembre 1928 à janvier 1929 à Ouarzazate. Durant ces mois passés dans une solitude créatrice, il va illustrer sa formule « A sujet nouveau, art renouvelé ». L'artiste introduit l'or et l'argent en les combinant aux autres couleurs de la palette. A force de recherches, il réussit à dépouiller les métaux de leur influence décorative pour leur faire jouer le rôle de simples couleurs. Les œuvres peintes durant ce séjour représentent essentiellement les *Kasbahs de l'Atlas* ; elles seront exposées en 1929 à Casablanca et à Paris en 1930 à la galerie de la Renaissance. Le succès est immense. Le public parisien vient à la rencontre de Majorelle, passionné par le côté documentaire inhérent à son œuvre et ébloui par son écriture picturale. Un album intitulé *Kasbahs de l'Atlas*, tiré à cinq cent vingt exemplaires, paraît en 1930. La critique est unanime, tous les connaisseurs apprécient la perfection et la somptuosité de la gravure.

Jacques Majorelle est un artiste complet. Aux œuvres peintes, dessinées et gravées, il s'intéresse aussi aux arts appliqués, à l'architecture et à la botanique. En 1923, il faisait l'acquisition d'un grand terrain à Marrakech où il fait construire sa villa, connue aujourd'hui sous le nom de la « Villa

Majorelle », au milieu d'un parc de quatre hectares peuplés d'essences rares. Dès 1928, le guide de Marrakech recommandait la visite de la villa où l'on pouvait voir « les dernières créations de cuirs d'art et de maroquinerie fine fabriquées dans les ateliers de Majorelle ». Au cours des années 1930, il a atteint une maturité et une grande notoriété. Jacques Majorelle aborde alors un thème inédit dans son œuvre, celui des nus noirs. La couleur de la peau et les lourds bijoux d'argent qui évoquent les esclaves des harems, permettent à l'artiste d'abandonner quelque temps l'architecture rigoureuse des Kasbah et les étendues désertiques. Jeunes filles et jeunes femmes posent librement dans la palmeraie ou dans le jardin de sa villa, accroupies ou debout, portant des plateaux de fruits sur leurs têtes, ou bien encore étendues sur des étoffes colorées. De nombreux tableaux seront exécutés entre 1930 et 1935. Majorelle rencontre encore le succès avec de nombreuses commandes qui lui sont faites pour de grands tableaux, presque tous exécutés à la détrempe sur papier rehaussée d'or, d'argent ou de bronze.

La découverte de l'Afrique noire entre 1945 et 1952 au cours de trois voyages comble son insatiable curiosité pour ce continent. Jacques Majorelle, alors âgé d'une soixantaine d'années, voulait rencontrer dans leur milieu naturel ces populations peintes à Marrakech. L'artiste visite le Soudan français, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal. Ses œuvres consacrées aux forêts équatoriales, aux femmes noires, aux danses, aux marchés et aux

fêtes villageoises sont exposées à Casablanca en 1948 et à Abidjan en 1952 et saluées. Les critiques lui donnent le titre de *maître*.

Durant ces années de pérégrinations africaines, Jacques Majorelle revient régulièrement dans sa villa de Marrakech ; il retourne également dans la région la plus chère à son cœur, l'Atlas, dans la vallée d'Ounila et séjourne dans le village d'Anemiter peint tant et tant de fois. Blessé, il ne peut plus voyager et passe les dernière années de sa vie à Marrakech.

Jacques Majorelle décède à Paris en 1962. Il repose à Nancy aux côtés de son père.

Bibliographie :

Félix Marcihac, *Les Orientalistes, Jacques Majorelle*, ACR Édition, Paris, 1995.
Nancy, Musée des Beaux-arts, Paris, Institut du Monde Arabe, *Rétrospective Jacques Majorelle*, 1999 – 2000

Notes :

1. Toul 1859 - Nancy 1926.
2. Ce qui est à la fois un compliment et un heureux présage pour Jacques Majorelle car Félix Ziem est au faite de sa gloire.
3. Malzéville (près de Nancy) 1891 – Nancy 1948, peintre français.
4. 1918, huile sur carton, 24 x 31,5cm. Collection particulière. Reproduit p. 74 dans le catalogue de l'exposition Jacques Majorelle, Nancy, musée des Beaux-arts, 1999 – 2000 puis Paris, Institut du monde arabe, 2000.
5. Citation prise dans le catalogue de l'exposition Jacques Majorelle, op.cit.,p. 63.
6. On y dénombre pas moins de 1800 espèces de cactées, 400 variétés de palmiers, auxquels s'ajoutent les arbres fruitiers, les cyprès, thuyas, eucalyptus, bougainvilliers
7. Citation prise dans le catalogue de l'exposition Jacques Majorelle, op.cit. p. 131.



Jacques Majorelle, *Irounen, Grand Atlas, Vallée d'Ounila*, 1921. Lot n°13



Jacques Majorelle, *Tazoult et la vallée de Sektana*, 1927 Lot n°15



Jacques Majorelle, *Fatima*, circa 1934. Lot n°16



Jacques Majorelle, *Le modèle alanguie, Marrakech*, circa 1930-1935. Lot n°17



Jacques Majorelle, *Bab el Khemis, zaouia Sidi Khanem*, circa 1940. Lot n°18



Jacques Majorelle, *Africaine dans la forêt, Guinée*, 1947 Lot n°25

La Kasbah rouge

Sans doute l'un des tableaux le plus important de Jacques Majorelle, « La Kasbah rouge » exécuté en 1924 est un véritable chef d'oeuvre de la peinture orientaliste au Maroc. Choisi pour figurer en couleurs sur la page de couverture d'une plaquette éditée par le Syndicat d'initiative et de tourisme de Marrakech, intitulée « Marrakech et l'Atlas », cette huile sur toile traduit à merveille ce que Jérôme Tharaud exprimait dans un article consacré à l'oeuvre peinte de Jacques

Majorelle : « Il est envouté par Marrakech et l'Atlas, envouté par les horizons du Sud [et] ce dont je puis témoigner c'est de la vérité, de la justesse, de la sincérité de l'observation. Tout cela est vu, senti, rendu avec force et simplicité dans son étrangeté barbare. » Se démarquant de la peinture géographique en vogue à cette époque au Maroc, Jacques Majorelle choisit de représenter en contreplongée, sur une moitié de sa toile, la Kasbah de Freija dans le Haut Atlas en

ramenant la représentation volumétrique des constructions à un simple jeu de surfaces planes rectangulaires d'un éclatant ocre rouge que rythment dans leur enchevêtrement insolite le percement de sombres fenêtres. A l'arrière, mais sur un même plan, pour respecter les règles de la composition cubiste, des sommets montagneux se découpent sur fond de ciel pur.

L'autre moitié de la composition est consacrée à la figuration humaine. C'est jour de marché et une multitude de personnages se presse devant les Bakal tandis que des muletiers aux djellabas rayées poussent leurs montures chargées de gros paniers et tentent de se frayer un chemin dans cette foule haute en couleurs. Hommes, femmes, animaux sont finement silhouettés. Chacun est représenté avec ses caractéristiques propres, ici des femmes voilées dont on ne voit rien du visage ni des yeux, là des hommes encapuchonnés ou tête à l'air portant turban dont les traits malicieux ou inquiets des figures traduisent leur désarroi dans cette bousculade aux côtés d'animaux qui hésitent à bouger, embarrassés par le poids de leur chargement. L'étagement

des murs se rapetissant dans la partie haute du tableau répond à une réduction progressive de la taille des personnages dans la partie basse, l'ensemble étant ramené fort habilement au premier plan par un traitement uniforme des détails et des couleurs pour souligner le côté fresque de la composition. Au centre, quatre palmiers aux insolents troncs dégingandés cassent la symétrie de cette harmonieuse composition la perçant de palmes d'un vert éclatant aux contours si parfaits qu'on les dirait inscrites dans des circonférences tracées au compas. Nous sommes loin du traitement pictural des premières toiles exécutées à Marrakech entre 1917 et 1922 quand l'artiste n'était pas autorisé à sortir de la ville et qu'il traduisait le dépaysement des souks

et la violence de la lumière par un jeu de petites touches de couleurs juxtaposées nerveusement en les superposant au noir ou au blanc pour accentuer la brutalité de sa transposition. Dans cette grande composition de 1924, par un simple jeu de petites surfaces de couleurs posées en aplat en mosaïque, Jacques Majorelle parvient habilement à traduire la plénitude de son sujet en traitant subtilement la transparence et la pureté de l'air, la diversité des couleurs ramenées à une gamme d'ocre rouge et de brun et son envoutement du paysage et de la foule avec des moyens tellement simplifiés et naturels qu'on en viendrait presque à entendre les bruits et à sentir les odeurs.
Félix Marcilhac



Jacques Majorelle, *La Kasbah rouge*, 1924 (Détail de la moitié supérieure)



Jacques Majorelle, *La Kasbah rouge*, 1924 (Détail de la moitié inférieure)

15

Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Tazoult et la vallée de Sektana, 1927

Gouache, crayon et encres de couleurs sur carton

signé « J. Majorelle », situé « Tazoult Sektana Anti Atlas » et daté « 1927 » en bas à gauche
48 x 59,50 cm (18,72 x 23,21 in.)

Provenance :

Acquis lors d'une exposition Jacques Majorelle au Maroc

Conservé par descendance dans la famille jusqu'à ce jour

Bibliographie :

Jacques Majorelle, *Les Kasbahs de l'Atlas*, Paris, édité par Lucien Vogel chez Jules Maynial, 1930, planche n°18

Félix Marilhac, *La vie et l'œuvre de Jacques Majorelle*, Paris, ACR Édition, 1988, reproduit en couleurs p. 125

Un certificat de M. Félix Marilhac sera remis à l'acquéreur

60 000 – 80 000 €

Il s'agit ici de l'original d'une des planches reproduites dans l'album *Les Kasbahs de l'Atlas*, publié en 1930. Témoin de la dure vie quotidienne des fellahs de la vallée de Sektana, qu'il partage en compagnie de son ami Maurice Robin au cours de son séjour dans l'Anti-Atlas, à la fin de l'année 1926, le peintre représente sans autre souci de réalisme iconographique un muletier avançant avec sa monture lourdement chargée dans l'immensité d'un paysage aride et désolé. L'ocre rouge domine, rompu ici et là par les ombres noires des reliefs montagneux dans une mise en page parfaitement sobre, d'une grande et belle sérénité.

Félix Marilhac



Fatima

16

Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Fatima, Marrakech, circa 1934

Détrempe, technique mixte rehaussée d'or et d'argent sur carton
signé « J.Majorelle » et situé « Marrakech » en bas à droite

Au verso : **Quatre femmes, Méditation, étude pour Marrakech, Porte de l'Atlas, circa 1934**

Détrempe, technique mixte rehaussée d'or et d'argent sur carton

Provenance :

Acquis auprès de l'artiste
Collection Guy Senouf
Conservé par descendance dans la famille
jusqu'à ce jour

Exposition :

Nancy, Musée des Beaux-arts, Paris, Institut
du Monde Arabe, « Rétrospective Jacques
Majorelle », 1999-2000, reproduit p. 159

Bibliographie :

Félix Marilhac, *La vie et l'œuvre de Jacques
Majorelle*, Paris, ACR Édition, 1988, reproduit
en couleurs p. 171

Un certificat de M. Félix Marilhac sera remis
à l'acquéreur

300 000 – 500 000 €



L'atelier de Jacques Majorelle



Fatima

Au verso :

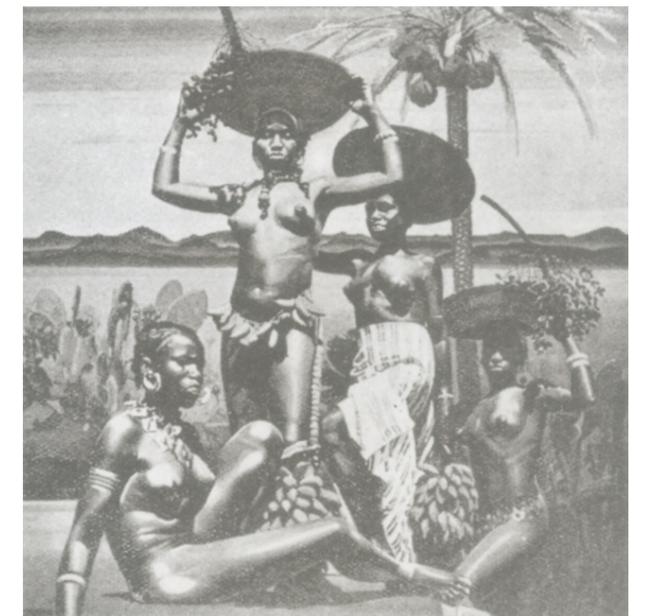
Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Quatre femmes, Méditation, étude pour Marrakech, Porte de l'Atlas, circa 1934
Détrempe, technique mixte rehaussée d'or et d'argent sur carton
94,50 x 68 cm (36,86 x 26,52 in.)

Bibliographie :

Nancy, Musée des Beaux-arts, Paris, Institut du Monde Arabe, *Rétrospective Jacques Majorelle*, 1999 - 2000, reproduit p. 160 (version définitive reproduite p. 144)

Un certificat de M. Félix Marilhac sera remis à l'acquéreur



Photographie de Marrakech, *Porte de l'Atlas*, parue dans *Le Pays Lorrain*, n°2, février 1935, Nancy (localisation actuelle inconnue)

Fatima



1. Jacques Majorelle, *Fatima*, Marrakech, circa 1934

Jacques Majorelle est l'auteur du tableau *Fatima* (ill. 1) qu'il a peint vers 1934 à Marrakech où il s'était établi. Comme à la période de sa plus grande renommée, Jacques Majorelle est aujourd'hui un peintre reconnu et apprécié après un long oubli. Fils de l'ébéniste lorrain Louis Majorelle, l'un des créateurs de l'Art nouveau, il est considéré comme un peintre orientaliste, mais il s'est plus exactement consacré à peindre le Maroc, ses paysages et ses habitants, leurs

coutumes et leurs activités. Il est connu pour ses représentations des paysages de l'Atlas et s'est particulièrement attaché à peindre ses villages fortifiés, à représenter son architecture au point d'en dégager des types : il est le « peintre des Kasbahs » dont il a su rendre la puissance des structures, la force des couleurs, l'harmonie née de l'imbrication des volumes géométriques, et la perfection de leur intégration au site (ill. 2). Ses vues de marché, de fête, de paysans ou d'artisans au travail sont non moins remarquables. Jacques Majorelle a été reconnu et apprécié au Maroc et en France pour ses œuvres et a obtenu le succès qui lui a notamment permis de se faire construire, dans la palmeraie de Marrakech, sa maison, la fameuse villa Majorelle, à laquelle est due aujourd'hui, pour une part, sa célébrité retrouvée. Majorelle a peint aussi des portraits, représenté des personnages en costume. À partir de 1930, il s'est orienté vers un thème différent de tous ceux qu'il avait abordés et poussés, on peut le dire, à la perfection, tant dans le choix du motif, la science de la composition, l'exaltation des couleurs et des lumières, le rendu des détails que la stylisation de l'ensemble. Il se consacre désormais à la représentation de figures féminines nues, marocaines, mais noires, venant du pays Glaoua, c'est-à-dire des plateaux berbères (ill. 3). Il représente ces modèles, prenant la pose ou au repos, debout, assis, accroupis ou

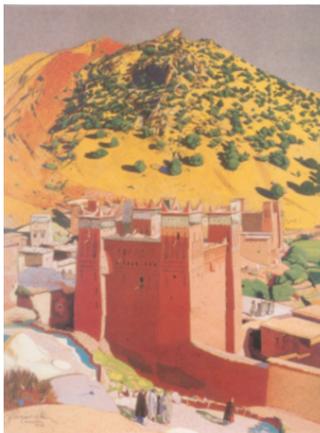
allongés, isolés, en couple ou groupés, dans des compositions plus ou moins complexes, permettant toutes sortes de variations selon les positions des corps et de ceux-ci avec des accessoires tels que pièces de vêtement, bijoux, draperies, tentures ou le décor, celui d'un intérieur, d'un jardin ou d'une palmeraie. Certains de ces thèmes ont été développés en panneaux décoratifs pour des habitations, tels que *Marrakech porte du Sud* (dont un travail préparatoire se trouve au dos du présent tableau), un groupe de figures monumentales ou *Femmes du Drââ*, une frise avec un motif de danseuses. Toutes les figures sont traitées de façon à la fois réaliste et stylisée, l'accent étant mis sur la ligne et le rendu du volume par le modelé. Quant à l'aspect matériel qui compte pour beaucoup dans l'effet produit par ces œuvres, il est le résultat d'une technique particulière qui intègre à la peinture, généralement de la détrempe, des poudres d'or ou d'argent, vaporisées ou appliquées à la main et qui procurent cet aspect luisant, cuivré, métallique aux épidermes (ill. 4). Peu ou pas de couleur sinon pour les accessoires ou le décor, l'effet résidant dans le contraste entre la forme, le motif simple, stylisé, monochrome et le décor ou le fond plus coloré, plus accidenté, comme le montrent des œuvres telles que *Les deux amies*, *Porteuses d'eau*, *Le harem assoupi* aux titres évocateurs. Ces compositions, loin de dérouter son public et

ses soutiens politiques tant au Maroc qu'en France, ont renforcé l'audience de Majorelle et lui ont même permis de trouver de nouveaux amateurs. Quatre de ces œuvres sont choisies pour illustrer le numéro spécial de Noël de la revue *L'Illustration* en décembre 1935 (ill. 5). Auparavant, il avait bénéficié d'une grande exposition à la galerie Charpentier à Paris en 1934 et rencontré un franc succès, l'une de ses œuvres, l'une des moins anodines, *La sieste*, ayant été acquise par l'État. *Fatima* appartient à cet ensemble auquel Jacques Majorelle s'est consacré dans une belle continuité pendant une dizaine d'années : l'œuvre offre toutes les caractéristiques que l'on vient d'énoncer. Un personnage seul, assis au sol, les mains sur les genoux et regardant devant lui, se détachant sur un décor de feuilles de bananier. Le dessin est précis, les formes simplifiées, la couleur rare, de l'ocre foncé incluant de la poudre d'or pour la figure, du vert rehaussé d'argent et un peu de bleu dans le fond pour le décor. L'image offre toutefois quelque chose de différent : la pose du personnage, son isolement, son immobilité, son manque de toute expression, à quoi il faut ajouter l'absence de tout sous-entendu sexuel, de toute allusion érotique. Ce qui frappe, c'est le hiératisme du personnage et son côté sculptural. Cette figure exprime de la majesté, son aspect d'idole lui confère du sacré, elle est

montrée comme un véhicule destiné à célébrer un culte à la beauté. Plusieurs œuvres de Jacques Majorelle sont proches de celle-ci : *Les bijoux berbères* (ill. 6) et *Dans le jardin du Caïd*, où la figure se trouve parée de bijoux et placée dans un décor qui occupe une place majoritaire. Mais le tableau représentant Fatima est unique. Il résume l'art de Majorelle, toutes les caractéristiques de son style s'y trouvant exprimées, sans exagération des formes, sans arrière-pensée sur le sujet. Majorelle privilégie la simplicité et cherche à traduire la noblesse. Il met bien en valeur les influences qu'il a reçues, qui proviennent de la statuaire africaine comme des divinités de Gauguin. Le tableau montre la continuité des sujets traités depuis *L'Odalisque* et *Le Bain turc* d'Ingres et qui se poursuit jusqu'au XXe siècle et à Matisse (ill. 7). Il traduit bien les rapports que son art entretient avec les créateurs de son temps dans le traitement des formes et de l'espace, de Robert Poughéon à Paul Jouve, en passant par Tamara de Lempicka, soit un cubisme transformé par l'attachement au réel et le goût appuyé du décoratif. Il y a bien un style qui émane de cette époque. Mais ce sont Bertrand Boutet de Monvel, le peintre des gratte-ciel et Alexandre Iacovleff, l'illustrateur de la Croisière noire puis de la Croisière jaune, qui se montrent les plus proches artistiquement de Jacques Majorelle et qui,

comme lui, bénéficient aujourd'hui du même retour d'intérêt, non pas tant pour les motifs qu'ils représentent ou les sujets qu'ils traitent, mais pour la solidité de leurs compositions, leur incontestable métier et la sincérité de leur approche. Mais pour Majorelle, en plus du cubisme, celui d'André Lhote plus que de Picasso, en plus des souvenirs du traitement par Van Dongen et Matisse des accessoires et du décor (ill.8), une référence s'impose, celle de la sculpture. Toutes les figures des tableaux de cette longue et impressionnante série sont modelées comme des statues, sont découpées comme des statues, se tiennent dans l'espace comme des statues. Et dans cette optique, un nom s'impose, celui d'un des sculpteurs les plus parfaits des vingt premières années du XXe siècle et l'un des plus influents de sa génération, Joseph Bernard. Que l'on songe à la *Porteuse d'eau*, à *La Danse* (ill. 9), à leurs formes, à leur dessin, aux rythmes exprimés par ces figures et l'on aura celles de Majorelle. *Fatima* exprime donc en une seule image tout l'art de Majorelle : un art savant, nourri de références, très élaboré sous la simplification apparente et à la technique d'exécution parfaite. Un art directement accessible mais qui renferme pour toujours une part de secrets.

Serge Lemoine



2. Jacques Majorelle, *Anemiter, vallée d'Ounila, Grand Atlas*, 1928



3. Jacques Majorelle, *Porteuse d'eau*, Marrakech, circa 1935



4. Jacques Majorelle, *Ito et Zara*, circa 1935



5. Jacques Majorelle, *Dans le jardin du Caïd*, Marrakech, circa 1934-1935



6. Jacques Majorelle, *Bijoux berbères*, Marrakech, circa 1934-1935



7. Jean-Auguste-Dominique Ingres, *L'odalisque à l'esclave*, 1842, Harvard Art Museums/Fogg Museum, Cambridge



8. Kees van Dongen, *En la plaza, Femmes à la balustrade*, circa 1910-1911, Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez



9. Joseph Bernard, *Porteuse d'eau*, 1912, Musée d'Orsay, Paris

17

Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Le modèle alanguï, Marrakech, circa 1930-1935

Aquarelle et gouache sur papier
signé « J. Majorelle » et intitulé « Marrakech » en
bas à gauche
50 x 78 cm (19,50 x 30,42 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Un certificat de M. Félix Marcihac sera remis
à l'acquéreur

80 000 – 100 000 €

Séduit par la beauté sculpturale du corps des anciennes esclaves noires du pays Glaoua, venues d'Afrique avec les caravaniers, Jacques Majorelle s'est souvent employé à les représenter, nues, dans des poses alanguies ou complices qui, pour être pudiques, n'en sont pas moins d'un érotisme évident. Mêlant le noir profond de la couleur de leur peau à des poudres d'or et d'argent, il choisit de les représenter sans autre ornement, endormies dans une fausse innocence, avec pour seuls accessoires, là un châle aux fleurs rutilantes de couleurs, ou comme ici, sur notre tableau, posée une couverture Berbère au graphisme géométrique, sévère et rigoureux, qui ne pouvait que séduire en une invite discrète, les amateurs d'art de son exposition à la galerie Charpentier, à Paris, en janvier 1934 à défaut de lui avoir reprochés la sècheresse de ses lignes droites et de ses volumes cubiques, caractéristiques de ses représentations de kasbah de l'Atlas exposées précédemment à Paris et à Nancy.

Félix Marcihac



Jacques Majorelle, *Le voile bleu*, circa 1931-1935



Bab el Khemis, zaouia Sidi Khanem

18

Jacques MAJORELLE
(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Bab el Khemis, zaouia Sidi Khanem , circa 1940

Huile sur carton fort
signé "J. Majorelle" et situé "Marrakech" en
bas à droite
75,50 x 106 cm (29,45 x 41,34 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Un certificat de M. Félix Marcihac sera remis
à l'acquéreur

300 000 – 500 000 €

Située à l'intérieur des remparts au nord de Marrakech, juste à côté de Bab el Khémis, cette petite porte donnait accès au quartier de la zaouïa Sidi Khanem et à la mosquée Sidi Bel Abbès Sebtî une des mosquées des sept saints de la ville. Si l'endroit a aujourd'hui beaucoup changé, des bâtiments modernes étant venus remplacer une partie des remparts, on y trouve toujours la même activité qu'à l'époque et même le vieux Bakal où étaient regroupés les petits ânes porteurs de paniers permettant aux habitants du quartier de charger des marchandises et de les distribuer au travers des derbs de la Médina. Le jeudi (khemis) un grand souk se tenait devant les remparts de Bab el Khemis. L'artiste a souvent peint ce souk très pittoresque implanté sur un relief accidenté près de l'oued Issil. Ne disait-on pas que les monticules de terre sur lesquels les femmes présentaient leurs haïcks provenaient des remblais de la rampe d'accès ayant permis de monter les pierres en haut de la tour de la Koutoubia.

Jacques Majorelle transpose sur sa toile une scène quotidienne de la vie de ce quartier. Les habitants lui sont familiers, il les connaît bien pour les avoir maintes fois représentés dans ses tableaux mais l'importance de cette composition tient autant à la véracité et au pittoresque du décor qu'à la minutie des détails rapportés. Les hommes portent la longue djellaba des paysans de la montagne, les mulâtiers se protègent du soleil en rabattant sur leur tête le capuchon de leur celam et les femmes, assises à même la terre, se voilent le visage tant par pudeur que par coquetterie. Les éléments d'architecture encadrant la scène, une ouverture sur un ciel limpide et bleu en haut du tableau répondant au premier plan à l'uniformité du sol en terre rose violacé sur lequel se projettent les ombres noires de chacune des figures font de cette composition une œuvre incontestablement forte et authentique.

Félix Marcihac



Bab el Khemis, zaouia Sidi Khanem de nos jours



19

José CRUZ HERRERA

(La Linéa, 1890 - Casablanca, 1972)

Beautés marocaines

Huile sur toile

signée « Cruz Herrera » en bas à gauche

73 x 92 cm (28,47 x 35,88 in.)

Provenance :

Collection particulière, France

80 000 – 120 000 €



José Cruz Herrera, *Les Fiancés*, vendu 471 434 €, le 8 juin 2010 par Artcurial
Record du monde en vente aux enchères pour une oeuvre de l'artiste

José Cruz Herrera étudie la peinture à l'École des Beaux-arts de Madrid. Plusieurs fois primés au cours de sa carrière, il obtient une médaille à l'Exposition internationale de Panama et reçoit une bourse pour poursuivre ses études à Paris et à Rome. Installé un temps en région parisienne, il expose souvent au Salon de la Société Nationale des Beaux-arts de Paris mais aussi à Londres, Venise, Barcelone... En 1921, il présente quarante peintures au Salon du Cercles des Beaux-arts de Madrid et connaît alors un grand succès. En 1922, il voyage en Amérique du Sud. Il séjourne une première fois au Maroc au début des années 1920, puis y retourne pour un long séjour en 1923 et finit par établir sa résidence à Casablanca où il décède en 1972. En 1974, le Conseil municipal lui accorde, à titre posthume, la médaille d'or de la ville. Il devint l'un des artistes les plus en vue du Maroc dont il aimait particulièrement représenter les foules, les fêtes et les femmes. Son installation au Maroc est à l'origine d'une nouvelle étape dans sa peinture. C'est avec un pinceau plus souple qu'il représente les paysages marocains avec une touche typiquement impressionniste

Dans ce remarquable tableau, José Cruz Herrera représente avec vivacité, fraîcheur et raffinement les visages, la richesse des ornements et les étoffes colorées des habits traditionnels du Maroc. La jeune fille de gauche, souriante et au charme envoutant porte des vêtements colorés et de riches bijoux parmi lesquels plusieurs anneaux d'argent et un magnifique collier de boules ambre et corail et de cabochons de perles bleues sur lequel sont fixées des pièces de monnaie en pampille. De la seconde jeune fille, on retient toute son émotion retenue. Elle est vêtue d'une superbe étoffe noire ornée de broderies dorées et doublée d'un magnifique tissu rouge. De sa main gauche, elle porte haut un bouquet de fleurs.

A travers ce double portrait aux couleurs chatoyantes, José Cruz Herrera démontre son amour du Maroc et son talent à traduire le caractère et l'émotion de ses modèles.



20

José CRUZ HERRERA

(La Linéa, 1890 - Casablanca, 1972)

Le joueur de kamanja

Huile sur toile

signée « J. Cruz Herrera » en bas à droite

92 x 73 cm (35,88 x 28,47 in.)

Provenance :

Acquis au Maroc dans les années 1940

Conservé dans la famille par descendance

jusqu'à ce jour

40 000 – 60 000 €



José Cruz Herrera dans son atelier

La kamanja est l'un des instruments classiques présents dans les ensembles de musique marocaine. Les musiques arabo-andalouses s'inscrivent dans le patrimoine de l'humanité comme des monuments sonores de tout premier ordre. Avec la reconquête chrétienne de l'Espagne médiévale, le Maroc en a recueilli plusieurs courants qui se sont cristallisés en deux écoles principales : celle de Fès qui compte deux lignées distinctes depuis le début du XX^e siècle. La lignée de El Brihi s'est poursuivie avec Abd El Karim Rais pour aboutir à Mohammed Briouel ; elle se caractérise par sa préoccupation pour la haute culture musicale et poétique et par son domaine de prédilection : le concert profane et la représentation musicale officielle du Palais Royal. A ce titre elle n'a pas hésité à suivre la mode du nouvel *instrumentarium* arabe dans lequel les instruments du quatuor à corde occidental ont eu tendance à étouffer les sonorités traditionnelles. L'autre lignée est celle de M'Tahiri. Elle se caractérise par un recrutement de musiciens éduqués dans les maisons de confréries (*zawiya*) où la conservation des intervalles originaux des modes est plus pointilleuse. Cette lignée s'est poursuivie avec Ustad Massano Tazi et aboutit aujourd'hui à Ahmed Chiki.



21

Édouard ÉDY LEGRAND
(Bordeaux, 1892 - Bonnieux, 1970)

La Tikka, l'heure du thé

Huile sur papier
signé « Édouard Legrand » en bas à gauche
97 x 129 cm (37,83 x 50,31 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Bibliographie :
Cécile Ritzenthaler, *Édy Legrand (1892-1970), Visions du Maroc*, Paris, ACR Édition, 2005, reproduit p. 276

80 000 – 120 000 €



Édy Legrand dans son atelier

Édy Legrand de son vrai nom Édouard Warschavsky, né à Bordeaux en 1892, fréquente l'Académie d'art de Munich avant de recevoir l'enseignement de Gabriel Ferrier à l'École des Beaux-arts de Paris. Épris de liberté, il s'oriente vers des recherches personnelles, notamment en dessin et débute sa carrière, comme beaucoup de jeunes artistes, par des croquis publicitaires, des illustrations de livres et des affiches. A ses qualités de graphiste, il joint un talent d'écriture qui lui permet de publier en 1919 aux Éditions de la Nouvelle Revue française, un conte, *Macao et Cosmage*, dont il est aussi l'illustrateur. Éloigné de tous les courants de peinture alors en vogue à cette époque (cubisme, surréalisme, dadaïsme), il s'épanouit dans une écriture picturale classique centrée sur la recherche de la précision chromatique. Ses voyages en Algérie d'abord, puis au Maroc, lui ouvrent des horizons nouveaux.

À partir de 1933, aux côtés de Jacques Majorelle avec lequel il travaille à Marrakech, Édy Legrand se fait le chantre de la civilisation marocaine, illustrant dans ses œuvres l'exotisme aux couleurs chatoyantes de l'Orient. Les deux artistes deviennent alors les deux grands peintres du Maroc.

C'est d'abord aux États-Unis qu'Édy Legrand rencontre le succès. Il expose en 1936 une *Grande Odalisque* aux côtés de Fernand Léger et de Picasso au Carnegie Hall de New York, mais c'est surtout la galeriste Marie Sterner installée à New York qui montre ses œuvres lors d'expositions particulières ou de groupe à partir de 1935 jusque dans les années soixante. La construction chromatique crée la beauté et la singularité de cette œuvre. S'il est vrai que l'artiste a peint la scène qu'il avait devant les yeux, on peut affirmer qu'il a su également rendre l'ambiance de la Tikka avec lyrisme et fidélité. Édy Legrand capte les mouvements lumineux des tissus éclairés par le soleil à travers la végétation, fait jouer son pinceau pour décrire les visages attentifs des femmes et des hommes allongés en arrière plan, et réussit à communiquer au spectateur la puissante impression qu'il vécut à cet instant. Édy Legrand aime le Maroc, ses coutumes, ses habitants et ses magnifiques paysages ponctués de forteresses. Ses œuvres et celles de Jacques Majorelle sont aujourd'hui les plus admirées, les plus recherchées et les plus prisées.

Bibliographie :
Cécile Ritzenthaler, avec la collaboration de Jean Chalon, *Édy Legrand, Visions du Maroc*, Paris, ACR Édition, 2005.



22

Roger LIMOUSE
(Collo, 1894 - 1990)

Le Salon de Musique

Huile sur toile
signée « R. Limouse » en bas à gauche
située au dos « Rabat »
50 x 61 cm (19,50 x 23,79 in.)

10 000 – 15 000 €

23

Louis-Auguste GIRARDOT
(Loulans-les-Forges, 1856 - Paris, 1933)

Terrasses à Tanger, 1887

Huile sur toile
signée « L. A. Girardot », située « Tanger » et
datée « 87 » en bas à droite
33 x 81 cm (12,87 x 31,59 in.)

Provenance :
Ancienne collection de Mme Girard
Collection particulière, France

8 000 – 10 000 €

24

Raoul DUFY
(Le Havre, 1877 - Forcalquier, 1953)

Les remparts de Marrakech, circa 1926

Crayon et aquarelle sur papier
signé « Raoul Dufy » en bas à droite
44 x 52 cm (17,16 x 20,28 in.)

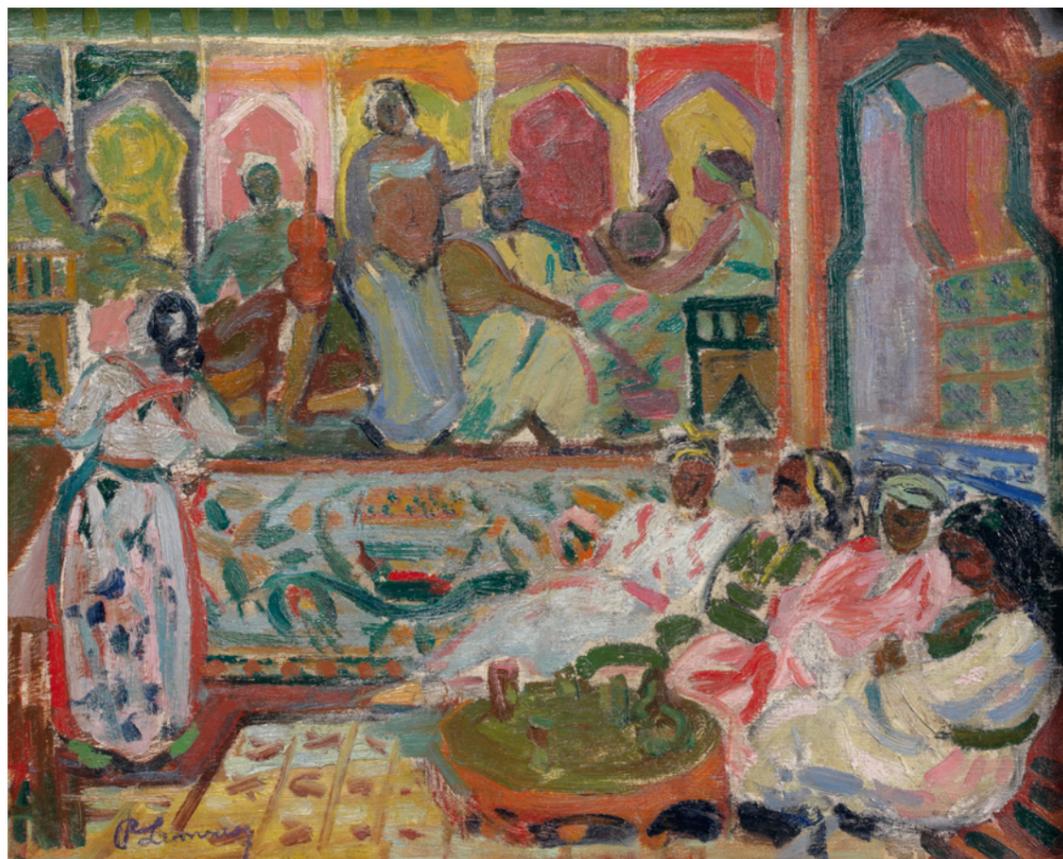
Un certificat de Mme Fanny Guillon - Laffaille
sera remis à l'acquéreur

6 000 – 8 000 €

Au printemps 1926, à l'invitation du Pacha
de Marrakech, Raoul Dufy et Paul Poiret y
séjournèrent. Il assista alors à une très belle
fantasia courue devant la propriété du pacha.



23



22



24

25

Jacques MAJORELLE

(Nancy, 1886 - Paris, 1962)

Africaine dans la forêt, Guinée, 1947

Huile sur toile

signée « J. Majorelle », située « Guinée » et

datée « 48 » en bas à droite

80,50 x 65 cm (31,40 x 25,35 in.)

Provenance :

Collection particulière, France

Bibliographie :

Félix Marilhac, *La vie et l'œuvre de Jacques*

Majorelle (1886-1962), Paris, ACR Édition,

1995, reproduit en couleurs p. 218

Un certificat de M. Félix Marilhac sera remis

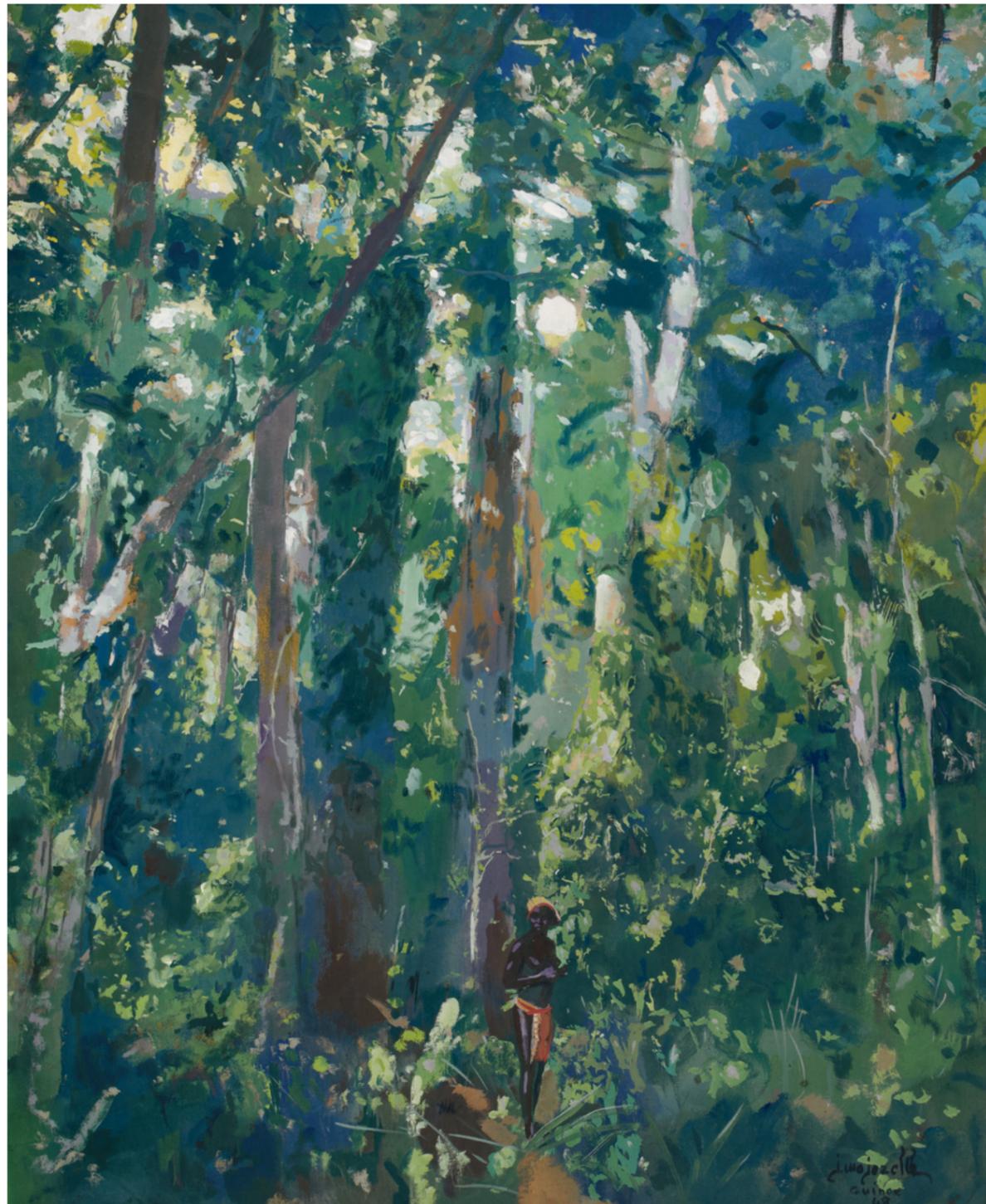
à l'acquéreur

30 000 – 40 000 €

Après avoir tant aimé et représenté les paysages grandioses du Maroc en quête de nouvelles sources d'inspiration, dès après la fin de la guerre, en 1946, Jacques Majorelle avait entrepris un voyage au Sénégal et au Soudan. L'année suivante, reprenant le même chemin de pénétration du continent noir, il se rend en Guinée. S'il retrouve dans les scènes de marché la même activité pittoresque que celles des souks du Maroc, la végétation est ici bien plus luxuriante et sa présence physique beaucoup plus prenante se traduit dans toutes ses compositions par la présence d'arbres gigantesques, d'essences différentes de celles de son jardin de Marrakech qu'il n'aura de cesse d'importer avec toutes sortes d'espèces de ficoïde pour les acclimater.

Ses compositions transcrivent bien cet engouement de l'artiste devant un monde végétal envahissant et qui l'impressionne à nouveau tout autant que la première fois sur les bords du fleuve Niger. Si la figure humaine est ici représentée sa présence répond au seul souci qu'il a d'en traduire l'insolite présence face à celle, écrasante, de la forêt tropicale. De retour à Marrakech il transposera ses inoubliables impressions africaines en représentant ses modèles, nus, dans son jardin de cactées parmi les palmes de ses dattiers.

Félix Marilhac



Jilali GHARBAOUI

(Jorf El Melha, 1930 - Paris, 1971)

Composition, 1959

Huile sur toile

signée « Gharbaoui » et datée « 59 » en bas à droite

64 x 92 cm (24,96 x 35,88 in.)

Provenance :

Collection particulière, Paris

80 000 – 120 000 €

Suite au décès de ses parents alors qu'il a une dizaine d'années, Jilali Gharbaoui est accueilli dans un orphelinat. Il entre dans une École de peinture à Fès en 1950. Il travaillait le jour en vendant des journaux afin de pouvoir suivre ses cours du soir. En 1952, grâce à Ahmed Sefrioui, alors Directeur des Beaux-arts de Rabat, il obtint une bourse pour l'École des Beaux-arts de Paris où il reste quatre ans puis intègre pendant un an l'Académie Julian. Après une première tentative de suicide, il fréquente régulièrement l'hôpital Moulay Youssef et l'hôpital psychiatrique de Salé. À la suite d'une deuxième tentative de suicide, le peintre Farid Belkahya lui cède sa candidature à l'Accademia delle Belli Arti de Rome; il y demeure près d'une année, visite la Sicile puis rentre, gravement malade, au Maroc. En 1957 Jilali Gharbaoui effectue un premier séjour au monastère bénédictin de Tioumliline, situé dans le Moyen Atlas à 5 kilomètres d'Azrou, qui sera fermé en 1968. Une exposition itinérante présente ses œuvres aux États-Unis. Au San Francisco Museum of Modern Art où il expose parmi d'autres artistes marocains, il remporte le Premier Prix.

Revenu à Paris en 1959, Jilali Gharbaoui s'est lié d'amitié avec Pierre Restany, Henri Michaux, Alfred Manessier et Hans Hartung qui l'introduisent dans le groupe des Informels au Salon Comparaisons. Il est sélectionné pour une exposition itinérante au Japon, au Mexique et en Allemagne.

Jilali Gharbaoui traverse l'échec de deux liaisons sentimentales. Gharbaoui se rend à nouveau au monastère de Tioumliline, où des "Universités d'été" réunissent de nombreux intellectuels et artistes marocains et étrangers.

Là-bas, il passe ses journées à peindre et à se remettre en question. Et il questionne tout : les formes, les couleurs, Dieu... Durant cette période, Gharbaoui est prolifique et participe à plus d'une dizaine d'expositions. Ses vernissages à l'étranger, notamment en France, ont largement contribué à faire de lui l'un des rares artistes marocains les plus cotés au-delà du cercle fermé du marché de l'art marocain. En 1963 il est admis pendant plusieurs semaines à l'hôpital Moulay Youssef où il reçoit des soins par électrochocs. En 1966 et 1967 il effectue des voyages à Paris et à Amsterdam. À partir de 1968 il séjourne à l'hôtel de la Tour Hassan de Rabat où il exécute pour un collectionneur de très nombreuses gouaches. En 1971, Jilali Gharbaoui loge à Paris chez le critique d'art Pierre Gaudibert. Victime de sa consommation d'alcool et de drogue il meurt sur un banc public au Champ-de-Mars et sera enterré à Fès.

Il est le premier peintre marocain à avoir choisi l'abstraction comme mode d'expression picturale. De retour au Maroc, il a senti le besoin de sortir des traditions géométriques, en donnant un mouvement à la toile, un sens rythmique et, le plus important, de la lumière. La quête de la lumière était pour lui capitale : « La lumière nous lave les yeux », « une peinture lumineuse nous éclaire ». « Ses gestes colorés sont autant de lumière qui font vibrer la matière au sein de la couleur. Cette gestualité impulsive traduit bien l'hyper-émotivité du personnage, le côté vibratile de ses pulsions physiques et mentales », notera Restany en 1990.

Des œuvres de Jilali Gharbaoui ont été acquises par plusieurs institutions du Maroc : la Société générale Marocaine de Banques et la Fondation ONA à Casablanca, le Musée Bank El-Maghrif à Rabat, et par le Musée Mathaf de Doha. Elles sont aussi présentes dans les collections françaises, au musée de Grenoble ou encore dans le Fonds Municipal d'Art Contemporain de la ville de Paris.





DU MAROC À L'ÉGYPTE DE 1852 À 1942

B

BARRIAS Félix – 27
BERCHERE Narcisse – 44
BERNARD Émile – 47

C

CHATAUD Alfred – 28

D

DELAHOGUE Alexis – 39
DESHAYES Eugène – 38, 40
DINET Étienne – 32, 33, 34, 35, 36

E

ERNST Rudolf – 30

G

GIRARDET Henri – 37

P

PASINI Alberto – 43

R

ROCHEGROSSE Georges Antoine – 46
ROUBTZOFF Alexandre – 41, 42

W

WASHINGTON Georges – 29, 31

Z

ZIEM Félix – 45

Du Maroc à l'Égypte de 1852 à 1942

Durant tout le dix-neuvième siècle, l'Orient fut une source majeure de la peinture occidentale. Les peintres, venus d'abord de France, puis d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche, de Suisse... vont faire naître sous leurs pinceaux un mouvement appelé Orientalisme. Cet Orient là se joue un peu des conventions géographiques : du Maroc à la Syrie, et jusqu'aux confins de la Turquie, et plus au sud jusqu'en Perse, les artistes voyagent, parfois dans des conditions très dures à la découverte d'un monde jusque là peu connu et surtout peu représenté. Leur style reste néanmoins académique : point de divergence dans le rendu de la perspective, ni de couleurs inappropriées, mais une assurance dans leur métier au service de la représentation fidèle des paysages, des coutumes et de la lumière. L'orientalisme se caractérise donc par une double finalité, esthétique et documentaire, qui en fait sa particularité.

Les œuvres mises en vente aujourd'hui furent exécutées durant le dix-neuvième siècle en Algérie, en Tunisie, en Egypte et en Syrie. Commençons par l'Algérie avec Georges Washington. Son tableau représente une *Fantasia*, sorte de carrousel au cours duquel

les cavaliers s'élançant au galop en tirant en l'air des coups de fusil. Nous découvrons là une coutume traditionnelle d'Afrique du Nord au caractère chevaleresque. La scène se passe au bord de la mer et au centre de l'œuvre, l'artiste peint un cheval bai monté par un cavalier enturbanné.

Différente est l'œuvre de Rudolf Ernst intitulée *Le fumeur de narghilé*. Elle représente un homme vêtu de tissus soyeux brodés de fils d'or. Il est assis sur de larges coussins adossés à un mur aux motifs géométriques bleus, blancs et ocre. Cette œuvre reproduit l'un des thèmes préférés de l'artiste. En effet, ce dernier se concentre à partir de 1875 sur quelques sujets : gardes nubiens, intérieurs de mosquées, joueurs d'échecs, jeunes esclaves caressées par leurs maîtres et fumeurs de narghilé. Dans son ouvrage, *Les orientalistes, peintres voyageurs*, Lynne Thornton écrit que l'artiste s'attachait à rendre la texture des tissus, les motifs des coussins et ceux des tapis avec une exactitude photographique. Rudolph Ernst voulait témoigner de la splendeur et de la richesse des cadres de vies des musulmans. Ses tableaux, très appréciés des collectionneurs français, le furent aussi de personnalités officielles de son

époque comme le maréchal de Mac-Mahon. Dans la même veine, le tableau de Félix Barrias, intitulé *Jeunes enfants*, et celui d'Alfred Chataud, *La partie de cartes au harem*, exécutés en Algérie représentent des jeunes filles en habit traditionnel. Dans les deux œuvres, la couleur bleue domine. Félix Barrias fait un portrait de deux adolescentes qu'un voile bleuté protège du soleil. Leurs yeux seuls sont dans l'ombre. L'artiste met en pleine lumière leurs bijoux et les broderies de leurs djellabas. La jeune fille de gauche est d'origine berbère, reconnaissable à son collier et à sa coiffe, tandis que celle de droite, de teint plus pâle et portant le voile, est probablement une citadine.

Dans une mise en scène différente, puisque représentant trois adolescentes jouant aux cartes, Alfred Chataud fait lui aussi chanter la couleur azur. Mur, ciel et tapis, auxquels s'ajoutent les reflets des carreaux de céramique vernissée et les plis du voile d'une des jeunes filles, se font écho dans les tonalités turquoise et céruléennes. Les costumes, peints dans des couleurs complémentaires, font de cette scène de harem un feu d'artifice chromatique.

Les œuvres d'Etienne Dinet et de Henri Girardet traduisent avec exactitude la puissance des rayons solaires dans le désert algérien. Les teintes ocrées disent la chaleur suffocante qui règne le jour dans ces contrées. Les conditions atmosphériques difficiles n'ont pas empêché les peintres voyageurs de travailler *in situ*, car, enthousiasmés par la magnificence des paysages, ils tenaient à témoigner de leurs découvertes artistiques, et à faire partager au public des salons parisiens leur passion pour les pays musulmans. Nous continuons notre périple avec deux œuvres peintes en Tunisie par un artiste d'origine russe, Alexandre Roubtsoff. Dès son arrivée à Tunis en 1914, il consacre sa peinture aux sujets orientalistes. « Le quotidien est source de beauté » écrivait son biographe Patrick Dubreucq. Aussi est-il porté à réaliser des œuvres montrant les costumes des femmes, jeunes ou âgées, parées de bijoux, dans le cadre de leurs activités quotidiennes ou dans la pose tranquille du portrait. Deux œuvres de Roubtsoff illustrent ce sujet : *Porte cloutée*, *zaouïa Bakkria* de 1927 et *L'heure de la sieste* de 1942. Dans la première, l'artiste peint une femme voilée devant la porte de sa maison.

Parée d'un tissu blanc simplement rayé de bleu, la femme cache son visage. Elle semble avoir été peinte à la dérobée. Dans la seconde, une jeune tunisienne, alanguie sur un sofa, un éventail à la main, prête à l'artiste son visage maquillé au henné. Ici, Roubtsoff exécute un portrait officiel, probablement une commande, dans un cadre dépouillé. Notre voyage serait incomplet sans une escale au Caire où Alberto Pasini, peintre italien, s'attache à rendre avec le plus d'exactitude possible l'architecture traditionnelle du pays. *La Rue animée au Caire*, exécutée en 1861, illustre sa volonté de ne rien trahir : façades des maisons, balcons et matériaux. L'étroitesse de la rue au fond de laquelle s'échappe un minaret apporte l'ombre et la fraîcheur où se pressent les caiotes revêtus de couleurs vives. Emile Bernard peint en 1895, dans une écriture picturale différente, une œuvre intitulée *Vendeuses de pain au Caire*. Les femmes voilées accroupies proposent sur leur étal des galettes de pain. De grands aplats de peinture témoignent de son appartenance passée au mouvement nabi.

Le Nil et ses rives furent pour tous les peintres orientalistes un passage obligé. Félix Ziem,

inlassable voyageur, s'y rend en 1856. L'œuvre intitulée *Coucher de soleil à Damanshour* illustre sa dextérité à peindre les derniers rayons filtrés par la brume de chaleur, les reflets roses et les ombres mystérieuses des vestiges des temples. Enfin, nous terminons au cœur du Moyen-Orient avec un tableau de Narcisse Berchère qui traverse la Syrie et peint *Le puits de Jacob*. Cette œuvre rare, car peu d'artistes ont rapporté des œuvres de cette partie du pourtour méditerranéen, est empreinte de sérénité et de vérité. *Le puits de Jacob* est, pour les nomades, depuis les temps les plus reculés, source de vie.

Bibliographie :

Lynne Thornton, *Les Orientalistes, peintres voyageurs*, Paris, ACR Édition, 1983.
Christine Peltre, *Les Orientalistes*, Paris, Hazan, 1997 – 2000.



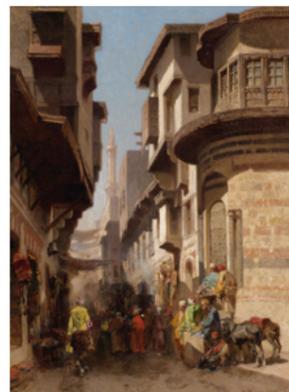
Rudolf Ernst, *Le fumeur de narghilé*. Lot n°30



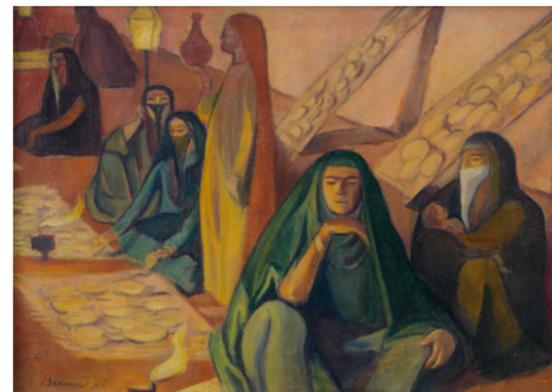
Félix Barrias, *Jeunes enfants*. Lot n°27



Alfred Chataud, *La partie de cartes au harem*. Lot n°28



Alberto Pasini, *Rue animée au Caire*, 1861. Lot n°43



Émile Bernard, *Vendeuses de pain au Caire* ou *Le marché au Caire*. Lot n°47.



Narcisse Berchère, *Le puits de Jacob, entre Ken Leban et Naplous, Syrie*, 1852. Lot n°44

27

Félix BARRIAS

(Paris, 1822 - Paris, 1907)

Jeunes enfants

Huile sur panneau

signé « Félix Barrias » et daté « 1880 » en bas à gauche

24,50 x 18,50 cm (9,56 x 7,22 in.)

Provenance :

Collection particulière, France

3 000 – 4 000 €

Fils d'un miniaturiste et peintre sur porcelaine et frère de Louis Ernest Barrias, célèbre sculpteur, Félix Barrias étudie à l'École des Beaux-arts de Paris sous la direction de Léon Cogniet. Il remporte le grand prix de Rome en 1844 et débute alors au Salon. Son œuvre est caractéristique de la peinture académique et très largement inspirée par ses nombreux voyages au Maroc, en Tunisie et en Algérie.



27

28

Alfred CHATAUD

(Marseille, 1833 - Alger, 1908)

La partie de cartes au harem

Huile sur toile

signée « A. Chataud » en bas à droite
36 x 27,50 cm (14,04 x 10,73 in.)

Provenance :

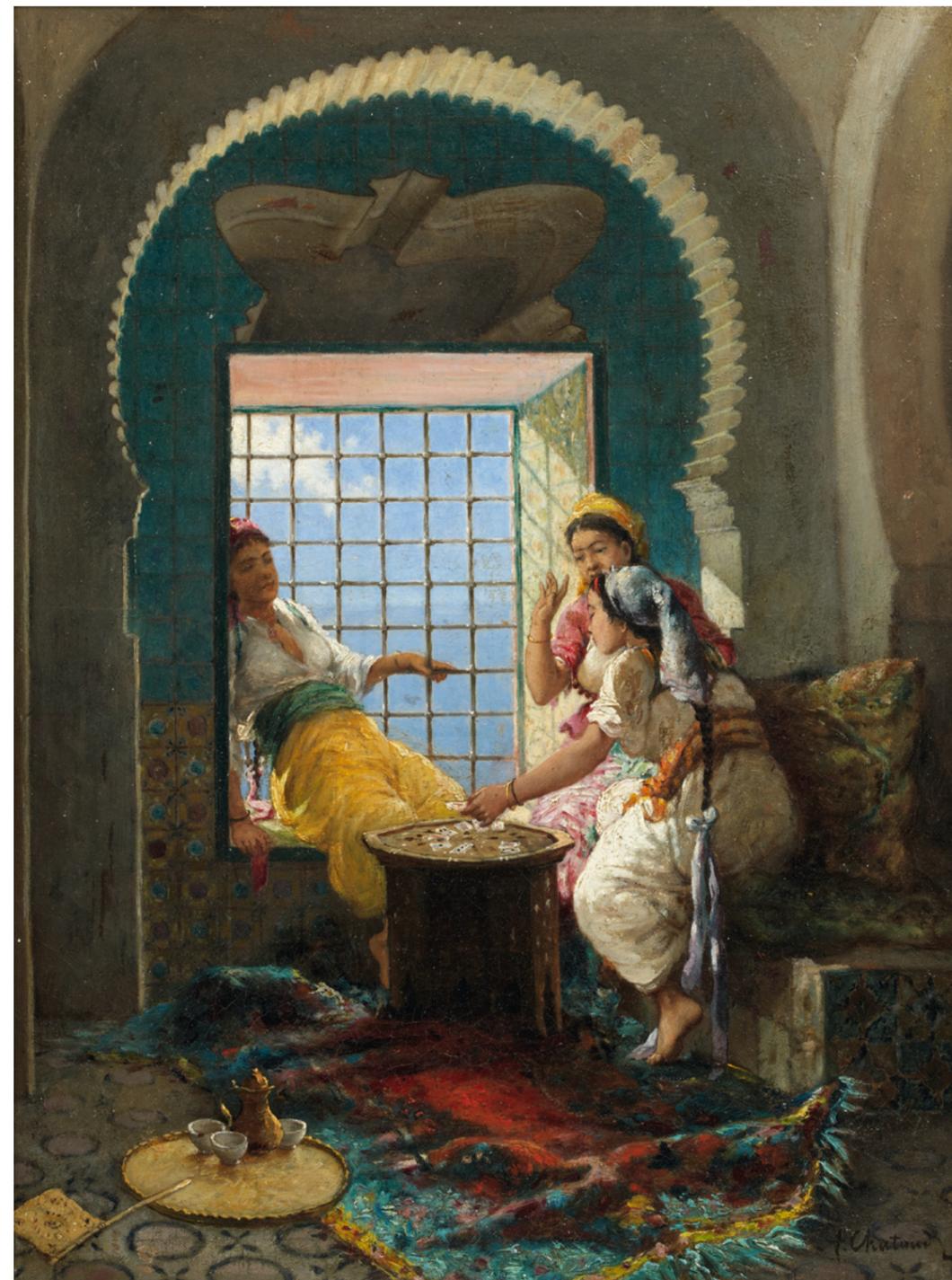
Acquis en Algérie dans les années 1910-1920

Conservé dans la famille par descendance

jusqu'à ce jour

6 000 – 8 000 €

Alfred Chataud est l'élève d'Émile Loubon à Marseille avant de fréquenter l'Académie de Gleyre et de Glaize à Paris. C'est en 1856 qu'il séjourne pour la première fois à Alger. Il y fait de fréquents voyages au cours desquels il visite aussi la Tunisie et le Maroc. Il a alors pour compagnon de route Fromentin et Henri Regnault. Il expose ses œuvres à la Société des Beaux-arts d'Alger et s'installe définitivement en Algérie en 1892.



28

29

Georges WASHINGTON
(Marseille, 1827 - Paris, 1910)

L'embuscade

Huile sur toile
signée « G. Washington » en bas à gauche
46,50 x 55 cm (18,14 x 21,45 in.)

20 000 – 30 000 €

Georges Washington est né à Marseille le 15 septembre 1827. Élève de François Picot, il débuta comme peintre d'histoire et de bataille. Il épousa la fille du peintre Félix Philippoteaux. Dès 1857 et pendant près de cinquante ans, il participa au Salon des artistes français. Georges Washington voyagea en Afrique du Nord et tomba amoureux de l'Algérie, source d'inspiration inépuisable. Sa grande qualité technique, acquise grâce à son apprentissage chez son beau-père, lui permit de retracer les scènes de la vie quotidienne en Afrique du nord avec une sensibilité romantique mêlée à son exaltation pour leurs coutumes et leurs croyances. Il peint de nombreuses scènes de chasse, haltes de cavaliers, campements et fantasias avec une touche enlevée, et une palette très lumineuse. L'œuvre présentée ici est une très belle composition, typique de l'œuvre du peintre, qui démontre qu'il excellait dans les mises en scène de chevaux arabes et de cavaliers, motifs pour lesquels il éprouvait une véritable passion.



○30

Rudolf ERNST
(Vienne, 1854 - Paris, 1932)

Le fumeur de narghilé
Huile sur panneau
signé « R. Ernst » en bas à gauche
35 x 26 cm (13,65 x 10,14 in.)

Provenance :
Collection particulière, Liban

100 000 – 150 000 €

Rudolf Ernst est le fils du célèbre peintre et architecte Léopold Ernst. En 1869, il intègre la prestigieuse Académie des Beaux-arts de Vienne où il est l'élève d'August Eisenmenger et d'Anselm Feuerbach. En 1876, il s'installe à Paris et est rejoint un peu plus tard par Ludwig Deutsch et Johann (Jean) Discart. Il s'installe dans un atelier de la rue de Naval et fait sa première apparition au Salon de la Société des Artistes Français en 1877. Il devait y exposer régulièrement jusqu'à sa mort. Ses premiers tableaux connus sont des portraits et des scènes de genre. A partir de 1885, il se consacre presque exclusivement à la peinture orientaliste. Son intérêt pour le monde oriental est d'abord suscité par un séjour en Espagne, où il exécute de nombreux croquis et photographie abondamment les architectures de Grenade et de Tolède. En 1887, il visite Tanger. En 1890, il séjourne à Constantinople où on lui commande des portraits de personnages de haut rang et où il a ses entrées à la cour du sultan.

Grâce à ses succès au Salon et à son marchand Goupil, le plus renommé de Paris, dont Gérôme était le gendre et qui exposait Bouguereau et la majorité des grands maîtres du XIX^{ème} siècle, il obtint de nombreuses commandes aux États-Unis et une reconnaissance internationale.

C'est avec une grande habileté doublée d'une précision extraordinaire qu'il réalise ses œuvres : les ornements reproduits, principalement dans les scènes d'intérieur, jouent un rôle prépondérant, ainsi que le rendu des couleurs vives et chaudes si caractéristiques de l'Orient. Ernst apparaît comme un maître de ce mouvement orientaliste qui s'attachait surtout à rendre des scènes qu'il avait mémorisées ou photographiées lors de ses voyages. Outre les photographies et croquis de ses voyages, il possédait dans son atelier une grande collection de céramiques, carreaux, tissus, tapis, narghilé, poignards et armes diverses et une documentation d'une importance remarquable pour l'époque.

Ces œuvres sont conservées dans de nombreux musées français et internationaux, des fondations et des collections privées.

Bibliographie :

Martina Haja, Günther Wimmer, *Les orientalistes des Écoles allemandes et autrichiennes*, Paris, ACR Édition, 2000.
Dina Nasser-Khadivi (Dir), *The Shafik Gabr collection*, Paris, ACR Édition, 2008



Rudolf Ernst, *Arabe fumant le narghilé sur un sofa*, 1894,
The Lowe Art Museum, Coral Gables, Miami



31

Georges WASHINGTON
(Marseille, 1827 - Paris, 1910)

Fantasia

Huile sur toile
signée « G. Washington » en bas à gauche
63 x 54 cm (24,57 x 21,06 in.)

Provenance :

Galerie Georges Petit, Paris
Collection particulière, France

30 000 – 40 000 €

La Fantasia désigne différents spectacles équestres traditionnels simulant des assauts militaires. Elle est traditionnellement liée à la fête, dont elle constitue le suprême ornement. Elle est célébrée à l'occasion de certains rites ou de certaines fêtes religieuses ; elle accompagne aussi la célébration des mariages, des naissances ou des pèlerinages et est organisée pour honorer un chef ou un notable. La fantasia est la répétition théâtralisée des deux mouvements de la cavalerie en guerre : la charge rapide (*el kerr*) et la retraite subite (*el ferr*). Alignés à une extrémité de l'arène les cavaliers lancent leurs montures font tourner leurs fusils au-dessus de leurs têtes ; arrivés à hauteur du gros de la foule de spectateurs, ils se lèvent comme un seul homme, arment et tirent de concert puis font une volte courte et rapide et s'en retournent tout aussi vite qu'ils sont venus à leur point de départ. Synonyme de parade, d'éclat de la tenue et de luxe du vêtement, la fantasia se caractérise d'abord par l'importance de son appareil, de la richesse et de la splendeur de l'habillement des cavaliers, de son équipement et du harnachement de son cheval.

Eugène Delacroix est le premier à représenter en peinture la Fantasia ; il en fait le sujet de plusieurs de ses tableaux, réalisés d'après les esquisses rapportées de son voyage au Maroc en 1832. Ce nouveau sujet lui donne l'occasion de jouer sur la composition et le mouvement mais aussi sur les couleurs chaudes par lesquelles il restitue l'apparat de la charge. Dans la continuité de Delacroix, Eugène Fromentin, sublime d'abord la Fantasia dans son ouvrage *Une Année dans le Sahel*. Il invite son lecteur à imaginer « ce qu'il y a de plus impétueux dans le désordre, de plus insaisissable dans la vitesse, de plus rayonnant dans des couleurs crues frappées de soleil » ; il parle des cris des coureurs, des clameurs des femmes, du tapage de la poudre, du terrible galop des chevaux lancés à toute volée, du tintement, du cliquetis de mille et mille choses sonores.

L'œuvre de Georges Washington est à la croisée du travail de Delacroix et de Fromentin.

La Fantasia est l'un de ses sujets favoris. Il excellait dans sa représentation et c'est grâce à ce sujet qu'il connu le succès chaque année au Salon.



Étienne DINET

(Paris, 1861 - Paris, 1929)

Caravane se dirigeant vers Ghardaïa

Huile sur toile

signée « É. Dinet » en bas à droite

58 x 100 cm (22,62 x 39 in.)

Provenance :

Galerie Georges Petit, Paris (n° « 8909 »)

Collection particulière, France

Conservé par descendance dans la famille

jusqu'à ce jour

L'authenticité de cette œuvre nous a été confirmée par M. Benchikou

100 000 – 120 000 €

Situé à 600 km au sud d'Alger, Ghardaïa est considéré comme un site touristique majeur en Algérie par son architecture et par son histoire. Il était donc fort naturel qu'Étienne Dinet, enthousiasmé par l'Algérie où il vécut une grande partie de sa vie et qui embrassa la religion musulmane, s'y rende pour y peindre des œuvres. Dans un environnement somptueux, Ghardaïa est fondée sur la rive droite du M'zab. La mosquée et son minaret, à la forme particulière, dominant toute la ville. Simone de Beauvoir, dans un récit autobiographique publié en 1963 et intitulé *La Force des choses*, décrit son arrivée à Ghardaïa : « C'était un tableau cubiste, magnifiquement construit : des rectangles blancs et ocre, bleutés par la lumière, s'étagaient en pyramide ; à la pointe de la colline était fichée de guingois une terre cuite jaune qu'on aurait crue, sortie, géante, extravagante et superbe, des mains de Picasso : la mosquée. »

Étienne Dinet peint la ville telle que la décrit la romancière quelques soixante-dix années auparavant puisqu'il est indiqué dans l'ouvrage de Koudir Benchikou et Denise Brahimi que l'artiste s'y rendit en 1891.

Le thème de la caravane est souvent traité par les artistes orientalistes. Les vagues de dunes, les montagnes découpées au couteau, les immensités sablonneuses sont autant de décors prestigieux pour peindre les hommes et leurs chameaux en transhumance. Léon Belly, en 1861, choisit de représenter la caravane de face, s'avançant sur un sol plat, dans un paysage lunaire et sec, au milieu du désert (fig.1). Le peintre Gérôme peint une caravane en fin de voyage. Elle longe l'oued bordé d'une palmeraie que l'artiste rend telle qu'il la voit, d'un vert puissant. Ici, l'harmonie chromatique est nourrie des couleurs classiques pour un paysage, vertes, jaunes et bleues (fig. 2). Il en est autrement pour l'œuvre de Dinet. La montagne aux couleurs incandescentes, avec ses tonalités rouges, orange et marron travaillées dans une pâte épaisse, dit la violence du climat. La caravane se dirige vers la ville de Ghardaïa ; celle-ci apparaît comme un joyau blanc et bleu dans l'immensité désertique. L'artiste, comme tous les visiteurs, dut être fasciné par tant de raffinement de couleurs et de perfection architecturale. Au premier plan, les hommes enturbannés et leurs chameaux quittent les derniers contreforts de l'Atlas avant d'atteindre Ghardaïa. Leur présence apporte une animation à ce tableau tout en finissant de lui donner une note exotique.

Bibliographie :

Denise Brahimi, Koudir Benchikou, *La vie et l'œuvre d'Étienne Dinet*, Paris, ACR Édition, 1991.



fig.1: Léon Belly, *Pèlerins allant à La Mecque*, 1861, Musée d'Orsay, Paris



fig.2: Jean-Léon Gérôme, *La Caravane*



33

Étienne DINET

(Paris, 1861 - Paris, 1929)

Étude de jeune fille

Crayon, aquarelle et gouache sur papier

Inscription en arabe en bas à droite

23,20 x 16,60 cm (9,05 x 6,47 in.)

Provenance :

Collection particulière, Paris

L'authenticité de cette œuvre nous a été confirmée par M. Benchikou

2 000 – 3 000 €

34

Étienne DINET

(Paris, 1861 - Paris, 1929)

Étude d'un homme en burnous

Crayon sur papier

inscription en arabe en bas à droite

18,50 x 12,50 cm (7,22 x 4,88 in.)

Provenance :

Collection particulière, France

L'authenticité de cette œuvre nous a été confirmée par M. Benchikou

2 000 – 3 000 €

35

Étienne DINET

(Paris, 1861 - Paris, 1929)

Étude de mains

Aquarelle et gouache sur papier

signé « É. Dinet » en bas à gauche

12,30 x 9 cm (4,80 x 3,51 in.)

Provenance :

Collection particulière, Paris

L'authenticité de cette œuvre nous a été confirmée par M. Benchikou

1 500 – 2 000 €

36

Étienne DINET

(Paris, 1861 - Paris, 1929)

Fillette jouant avec une chèvre

Huile sur carton

signé « É. Dinet » en bas à droite

27,50 x 40 cm (10,73 x 15,60 in.)

Provenance :

Collection particulière, Paris

L'authenticité de cette œuvre nous a été confirmée par M. Benchikou

18 000 – 22 000 €



33



34



35



36

37

Henri GIRARDET
(Brienz, 1848 - 1917)

Marabout de Sidi-Bou-Saïda, 1899

Huile sur toile marouflée sur panneau
signé « Henri Girardet » en bas à gauche, situé
« Marabout de Sidi-Bou-Saïda Ghaddech près
l'ancien Biskra » et daté « 1899 » en bas à
droite
17 x 28 cm (6,63 x 10,92 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

2 000 – 3 000 €

Henri Girardet est le cousin germain d'Eugène,
Jules et Léon Girardet. Il les accompagna
durant leurs séjours en Algérie et au Maroc.

38

Eugène DESHAYES
(1868 - 1939)

La Caravane

Huile sur panneau
signé « Eug. Deshayes » en bas à droite
22,50 x 55 cm (8,78 x 21,45 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Cette œuvre est présentée en collaboration
avec Artcurial Lyon - Michel Rambert

4 000 – 6 000 €

39

Alexis DELAHOGUE
(Soissons, 1867 - 1930)

Campement nomade à El Kantara, 1917

Huile sur toile
signée « A. Delahogue », située « El Kantara » et
datée « 1917 » en bas à gauche
38 x 55 cm (14,82 x 21,45 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

5 000 – 7 000 €

40

Eugène DESHAYES
(1868 - 1939)

L'aurore sur l'oued

Huile sur toile
signée « Eug. Deshayes » en bas à droite
65,50 x 100,50 cm (25,55 x 39,20 in.)

6 000 – 8 000 €



37



39



38



40

Alexandre ROUBTZOFF

(Saint-Pétersbourg, 1884 - Tunis, 1949)

Porte cloutée, zaouïa Bakria, 1927

Aquarelle et crayon sur papier signé « A. Roubtzoff », situé « Tunis » et daté « octobre 1927 » en bas à gauche annoté en arabe en bas vers la droite 65 x 49 cm (25,35 x 19,11 in.)

Provenance :Ancienne collection du Docteur Gobert, Redeyef, Tunisie
Conservé par descendance dans la famille jusqu'à ce jour**Bibliographie :**Patrick Dubreucq, *Alexandre Roubtzoff (1884-1949), Une vie en Tunisie*, Paris, ACR Édition, 1996, reproduit p. 253**20 000 – 30 000 €**

D'origine russe, Alexandre Roubtzoff commence dès l'âge de neuf ans à suivre des cours de dessin et de peinture à l'Académie Impériale des Beaux-arts de Saint-Pétersbourg. Sa formation artistique fut plus tard conduite par Jekaterina Wachter et par le peintre polonais Ziogliniski. À partir de 1899, Alexandre Roubtzoff passe chaque été à voyager à travers l'Europe. En août 1900, il visite la Crimée dont les charmes orientaux allaient avoir une influence décisive sur sa vie future. Il exécute une œuvre représentant un salon du palais Marieno du prince Paul Galitzine (*Intérieur de style Empire*, 1912, Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg), œuvre pour laquelle il obtient le Grand Prix de l'Académie et une bourse conséquente puisqu'elle lui permet de voyager durant quatre ans dans les pays de son choix. Après l'Espagne, un court séjour à Tanger le décide à aller à Tunis.

Alexandre Roubtzoff débarque à Tunis le 1^{er} avril 1914. Dès son arrivée, les sujets orientalistes envahissent sa production. Muni d'un pliant et d'une boîte de peinture, il part à la découverte de la Tunisie, expérimentant les joies du plein air. Dès l'année suivante, il exécute une grande série de toiles sur les types et les costumes tunisiens.

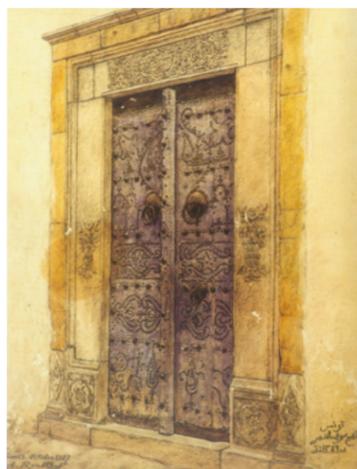
C'est au cours de ses nombreuses incursions dans les rues tortueuses de la médina qu'Alexandre Roubtzoff en vient à s'intéresser aux vieilles portes arabes. Ces portes si caractéristiques de la civilisation orientale, ne pouvaient le laisser indifférent. Et c'est en tant que témoin d'une culture et d'une tradition menacée par l'urbanisation récente qu'il choisit de représenter ce motif.

Porte cloutée, zaouïa Bakria, 1927 représente une porte typique dont l'extérieur est décoré par les têtes de clous formant des ramifications harmonieuses. La porte est encadrée par des pierres. Autour, les murs sont laissés blancs, couleur si caractéristique de la ville de Tunis. La curiosité du spectateur est suscitée par cette porte close. L'apparition furtive d'un

visiteur, à droite de la composition, s'apprêtant déjà à sortir de notre champ de vision, attise plus encore cette curiosité. Dans ce décor blanc, le doux vert employé pour peindre la porte renvoie au bleu du vêtement de la jeune femme. Dans l'œuvre de l'artiste, il est rare de voir réunis ces deux motifs : le portrait d'une jeune femme et la porte cloutée, sujets pourtant si souvent représentés. Ici, à travers une composition audacieuse qui laisse peu d'espace à la perspective, ces deux éléments suffisent à suggérer le récit. La jeune femme est enveloppée dans son *haïk*. L'attention du spectateur, ayant quittée la porte, se concentre alors sur le visage du modèle qui fixe le spectateur droit dans les yeux. Pour Alexandre Roubtzoff, le quotidien même est source de beauté, avec notamment les costumes tunisiens dont le drapé évoque, comme l'avait déjà noté Delacroix pour ceux du Maroc, les silhouettes de l'antiquité.

Dans cet exceptionnel dessin, on est frappé par la pureté de la lumière, la netteté de la vision, et la précision de le trait. L'artiste fait preuve de dons éblouissants et d'une grande maîtrise technique. Nous sentons dans ces œuvres graphiques la minutie de l'observateur attentif et consciencieux qui semble avoir essentiellement en tête l'exactitude documentaire. Ce travail d'une qualité rare prouve que dans l'œuvre de l'artiste, les dessins ne sont pas une partie mineure mais bien un élément essentiel de son art. Ils ne sont pas des études préparatoires pour de futures toiles. Il considère le dessin comme un but en soi grâce auquel il peut satisfaire son goût extrême pour le rendu des détails.

Cette œuvre emblématique n'avait pas laissé ses contemporains indifférents. Alexandre Roubtzoff évoque dans une lettre adressée le 1^{er} mars 1931 au propriétaire de l'œuvre, le Docteur Gobert, sa « reproduction éventuelle dans l'*Illustration* ».

Bibliographie :Patrick Dubreucq, *Alexandre Roubtzoff, Une vie en Tunisie*, ACR Édition, Paris, 1996.Alexandre Roubtzoff, *Porte rue Souki Belkhir*, 1927, Musée de Kassar Saïd, Tunis.

Alexandre ROUBTZOFF

(Saint-Pétersbourg, 1884 - Tunis, 1949)

L'heure du repos, 1942Huile sur toile
signée « A. Roubtzoff », située « Tunis »
et datée « 1942 » en bas à droite
87,50 x 115 cm (34,13 x 44,85 in.)**Provenance :**

Collection particulière, Rome, Italie

100 000 – 150 000 €

Alexandre Roubtzoff dans son atelier

Alexandre Roubtzoff, *Bédouine de Tunis*, 1935,
vendu 434 300 €, le 8 juin 2010 par Artcurial
Record du monde en vente aux enchères pour une
oeuvre de l'artiste

L'aspect réaliste de cette représentation situe d'emblée Alexandre Roubtzoff aux antipodes de la peinture orientaliste de la fin du XIX^{ème} siècle qui faisait encore la part belle à un Orient mythique et sensuel, surchargé de richesse et peuplé de nus lascifs, fantôme voluptueux. Cette toile à la fois plus sensible et humaine est en contradiction avec le stéréotype de l'Orientale indolente et aguichante dont le visage, souvent sans expression véritable, peuplait encore les peintures orientalistes au début du XX^{ème} siècle.

Allongée sur un divan, la figure de la jeune femme se détache aisément sur le fond brun gris du mur. Son très beau regard noir, fixe et pénétrant, attire notre attention. Elle se concentre sur le visage du modèle qui regarde le spectateur droit dans les yeux avec un sourire à peine esquissé, comme retenu. Roubtzoff sait rendre l'émotion nourrie de féminité naissante qui se lit sur le visage. Elle exprime une discrète sensualité. Le visage plein, les sourcils bien dessinés et le nez rectiligne finissent de ravir le spectateur. Son attitude et son maintien noble évoquent les statues antiques.

Ce cadrage serré sur le personnage, ramenant l'attention sur la figure, montre que c'est avant tout la physionomie qui intéresse l'artiste et non plus le cadre, le décor. Cependant, Alexandre Roubtzoff a toujours porté un intérêt constant aux costumes. Les plis de l'étoffe, la vivacité des couleurs, l'originalité des broderies, aucun détail n'échappe à l'artiste. Le spectateur ressent le plaisir pris par le peintre à détailler la toilette de cette femme, ses bijoux et tatouages. La touche est précise et rapide. L'artiste fait preuve de dons éblouissants et d'une grande maîtrise technique.

Alexandre Roubtzoff démontre à travers cette œuvre qu'il développe un goût pour une peinture orientaliste plus authentique et plus réaliste.

Bibliographie :Patrick Dubreucq, *Alexandre Roubtzoff, Une vie en Tunisie*, ACR Édition, Paris, 1996.

43

Alberto PASINI

(Busseto, 1826 - Caporetto, 1899)

Rue animée au Caire, 1861

Huile sur toile

signée « A. Pasini » et datée « 1861 » en bas à droite

47 x 34 cm (18,33 x 13,26 in.)

Provenance :

Collection particulière, France

25 000 – 30 000 €

Alberto Pasini est l'un des peintres orientalistes italiens les plus célèbres du XIX^{ème} siècle. Très influencé par Eugène Delacroix et surtout par Théodore Chassériau, son œuvre est inspirée par ses nombreux voyages dans tout le Proche Orient. Rue animée au Caire, 1861 a été réalisé après son séjour en Égypte en 1860. Son remarquable don d'observateur nous fait partager l'atmosphère magique des rues du Caire.

44

Narcisse BERCHÈRE

(Étampes, 1819 - Asnières, 1891)

Le Puits de Jacob, entre Ken Leban et Naplous, Syrie, 1852

Huile sur toile

signée « Berchère » et datée « 1852 » en bas à gauche

50,50 x 96 cm (19,70 x 37,44 in.)

Provenance :

Collection particulière, Paris

Expositions :

Lyon, Salon des Amis des Arts, 1852-1853

25 000 – 35 000 €

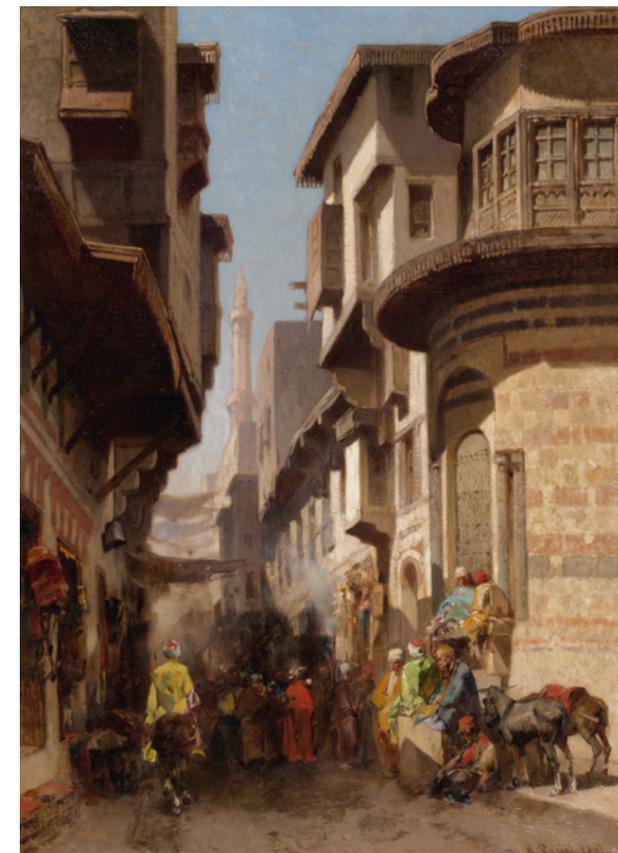
Fils d'un meunier établi à Étampes, Narcisse Berchère naît en 1819. Il renonce à reprendre la carrière de son père pour se consacrer à l'art en s'inscrivant à l'École des Beaux-arts à Paris. En 1841, il concourt sans succès au grand prix du paysage historique. Malgré cet échec, il va consacrer sa carrière aux paysages, commençant par les régions de France. Son premier voyage à l'étranger fut pour l'Espagne en 1847. Il y découvre la lumière enchanteresse et les paysages contrastés des pays du sud. Narcisse Berchère visite l'Égypte, la Syrie, l'Asie mineure, les îles grecques et Venise en 1849 et 1850. Ses œuvres séduisent car en 1855, Ferdinand de Lesseps lui demande d'accompagner la mission Gérôme / Bartholdi qui doit illustrer le percement du canal de Suez. En 1863, il publie les souvenirs de cette campagne sous la forme de lettres au peintre Eugène Fromentin dont il était proche. La nostalgie des grands espaces désertiques et les souvenirs de cette aventure exceptionnelle lui fait accepter l'invitation à l'inauguration du canal de Suez en 1869.

D'après les spécialistes de l'Orientalisme, Narcisse Berchère fut l'un des peintres qui exprimèrent le plus fidèlement les paysages orientaux. Ses œuvres lui firent obtenir de nombreuses médailles, notamment à l'exposition universelle de 1878. Il décède à Asnières en 1891.

Dans les tonalités mordorées et bleutées, l'artiste peint en 1852 *Le Puits de Jacob* où quelques femmes assises sur la margelle puisent de l'eau, tandis que les hommes, enturbannés, surveillent les chameaux et le troupeau de moutons. Plus loin, le campement dresse son architecture de toile et dans le lointain, les montagnes ferment l'horizon de leurs masses découpées d'ombres et de zones claires. Ce tableau fut exposé en 1852 à la Société des Amis de Lyon. Il figure dans le catalogue où il est titré *Le puits de Jacob*. Cette référence incontestable est rare.

Bibliographie :

Lynne Thornton, *Les Orientalistes, peintres voyageurs*, Paris, ACR Édition, 1983



43



44

45

Félix ZIEM

(Beaune, 1821 - Paris, 1911)

Coucher de soleil à Damanhour

Huile sur toile

signée « Ziem » en bas à gauche

étiquette « 239 » au dos

69 x 106,50 cm (26,91 x 41,54 in.)

Provenance :

Paris, Vente Gros & Delettrez, « Orientalisme »,

17 décembre 2001, n°161

Collection particulière

Collection de M. et Mme Maurizi Bouchard,

Marseille

Bibliographie :

Cette œuvre figurera dans le tome IV du

catalogue raisonné par M. Pierre Miquel

actuellement en préparation par le Comité

Félix Ziem (Nicole Durand - Christian Meissirel

- Franck Baille)

Un certificat du Comité Félix Ziem (Nicole

Durand - Christian Meissirel - Franck Baille)

sera remis à l'acquéreur

Cette œuvre fera l'objet d'une demande de

prêt pour la Rétrospective Félix Ziem (1821-

1911) au Musée des Beaux-arts de Beaune, 18

novembre 2011-28 février 2012

80 000 – 120 000 €

Félix Ziem fut l'un des peintres paysagistes

les plus célèbres et les plus prolifiques de la fin

du dix-neuvième siècle. Sa biographie nous

apprend qu'il fut un grand voyageur puisque

entre 1844, date de son premier voyage qui

l'emmena en Russie et 1897 où il effectue

son dernier séjour à Venise, pas une année

ne se passe sans qu'il ne visite soit l'Italie,

la Hollande, la Turquie, l'Angleterre ou

l'Égypte, sans oublier le Midi de la France. Sa

préférence va vers les pays méditerranéens,

avec une passion probablement jamais assouvie

pour la cité des Doges qui lui inspira des

centaines de toiles.

D'après les connaissances actuelles, Félix Ziem

se rend en Égypte une seule fois en octobre

1856. A cette époque, il est déjà un peintre

reconnu avec des participations régulières aux

Salons depuis 1849, des achats de tableaux par

l'État français mais aussi par des marchands

d'art parisiens et les commandes des amateurs.

En Égypte, Ziem peint les couchers de soleil

sur le Nil, *Le Temple de Cléopâtre dans le Haut*

Nil, des vues de Thèbes et Damanhour. La

description d'une *Vue de Damanhour* que fait

l'artiste dans son *Journal* où étaient consignés

ses œuvres vendues, révèle son enthousiasme

pour l'endroit : « Cette belle vieille ville

égyptienne où la cendre des héros passés n'est

qu'une boue poudreuse. Grecs, Égyptiens,

Romains, Arabes et Français sont confondus

en poussière, et de tant de hordes nombreuses

on n'aperçoit plus à travers quelques maisons

écroulées que quelques habitants ; des femmes

cependant, fièrement cambrées, la cruche

en tête et la gorge au vent, marchent de

leurs beaux pieds fendus à l'orteil avec une

prestance qui impose ...

Le bœuf d'Apis de son côté tourne et fait

grincer la vieille rouge chevrotante d'une

Noria.

Chaleur torréfiante (sic), poudre d'or

gris enveloppant le ciel, longs palmiers se

balançant sur l'azur ambre, c'est l'Égypte qui

commence ici – ce sol poétique et suranné,

berceau des civilisations. »

La ville de Damanhour est située en Basse

Égypte sur les rives d'un des bras du Nil. Notre

tableau est peint à l'heure exquise où, lorsque

le soleil se couche, la nature repose. Émergent

dans la brume de chaleur les murailles de la

ville devant laquelle s'élancent les palmiers

ivres de tonalités rougeoyantes. Tout est rendu

avec une précision poétique.

Au salon de 1859, l'artiste présente quatre

paysages, deux de Constantinople, un de

Gallipoli (Dardanelles) et *Effet de soleil*

couchant sur les bords du Nil à Damanhour

(n° 3033 du catalogue). Cette année-là,

Ferdinand de Lesseps commence le percement

du canal de Suez. La presse est donc favorable

à tout ce qui se rapporte à l'évènement et les

articles sur Ziem s'en trouvent favorisés.

En 1859, le succès de Ziem est incontestable.

Fraîchement peintes, les marchands et

les amateurs s'arrachent ses œuvres. Les

sommes gagnées par Ziem cette année-là,

sont considérables : 22.000 francs. Un peintre

paysagiste contemporain, bien établi comme

Paul Huet, s'estimait heureux avec 4 à 5 000

francs.

En 1905, Joseph Galtier écrit un article intitulé

« Promenades et visites. La maison de Ziem.

Venise à Montmartre »¹. Celui-ci est illustré de

quelques photographies dont une de l'atelier

avec au centre un tableau de Damanhour posé

sur un chevalet. C'est sans doute le signe d'une

inclinaison particulière de l'artiste.

Bibliographie :

Pierre Miquel, *Félix Ziem*, Maurs-la-Jolie,

Éditions de la Martinelle, 1978.

Frédérique Verlinden, Gérard Fabre, Luca

Marchetti, *La traversée d'un siècle, Félix*

Ziem, Paris, Réunion des musées nationaux,

2001.

Note :

1. Cet article sera repris avec de légères

variantes dans *l'Excelsior*, 19 février 1911.



Félix Ziem dans son atelier

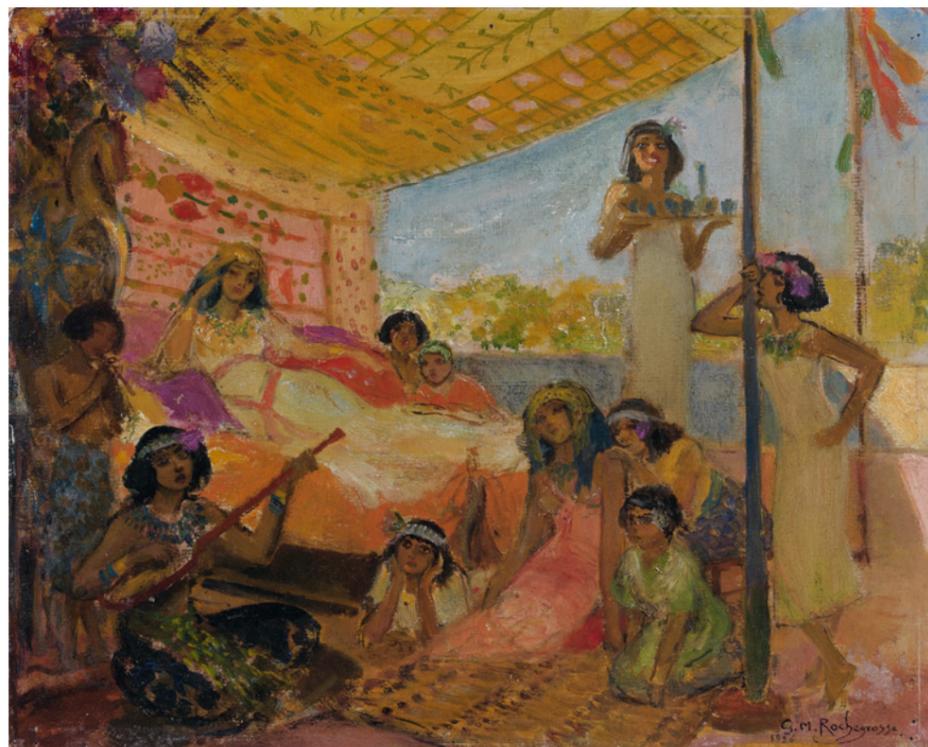
46

Georges Antoine ROCHEGROSSE
(Versailles, 1859 - Al-Biar, 1938)

Le concert

Huile sur isorel
signé « G. M. Rochegrosse » en bas à droite
22 x 27 cm (8,58 x 10,53 in.)

2 000 – 3 000 €



46

47

Émile BERNARD
(Lille, 1868 - Paris, 1941)

**Vendeuses de pain au Caire
ou Le marché au Caire, 1895**

Huile sur toile
signée « É. Bernard » et datée « 95 » en bas à
gauche
43 x 60 cm (16,77 x 23,40 in.)

Provenance :

Atelier de l'artiste
Ancienne collection Clément Altarriba
Collection particulière, Paris

Expositions :

Paris, Galerie Charpentier, « Émile Bernard »,
1943, n°38
Paris, Galerie Bellier, « Émile Bernard, Pont-
Aven, Orient », juin-juillet 1962, n°29
Milan, Galleria del levante, « Émile Bernard »,
février-mars 1964, hors catalogue
Saint-Germain-en-Laye, Musée du Prieuré,
Quimper, Musée des Beaux-arts, Pont-Aven,
Musée municipale, « Aquarelles Orientales
d'Émile Bernard », 1983-1984, hors catalogue
Paris, Fondation Mona Bismarck, « Émile
Bernard Rétrospective », février-mars 1991,
n°37, reproduit p. 50

Bibliographie :

J.J Luthi, *Émile Bernard, Catalogue raisonné
de l'œuvre peint*, Paris, Éditions Sides, 1982,
reproduit p. 72, n°470
*Eklektizismus und Originalität, Die
Grundlagen des Französischen Symbolismus
am Beispiel Von Emile Bernard*, Bonn, 1990,
p. 293, n°12

Cette œuvre sera incluse dans le Catalogue
raisonné de l'œuvre d'Émile Bernard
actuellement en préparation par le Wildenstein
Institute

8 000 – 10 000 €



47

CONDITIONS GÉNÉRALES D’ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. en cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) les indications données par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan. **c)** le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan aura acceptés. Si Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. Ladjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 – L'exécution de la vente

a) en sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

- Lots en provenance de la CEE :
 - de 1 à 15 000 euros: 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
 - de 15 001 à 600 000 euros: 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
 - Au-delà de 600 001 euros: 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).
- Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ☉).

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

- les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. Ladjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée. Toute personne s'étant fait enregistrer auprès Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan serait avérée insuffisante.

d) le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

En cas de paiement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque par Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan. A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.

5 – Prémemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle-reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. En outre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection. Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

- de 1 à 100 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
- Au-delà de 100 000 euros: 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. la nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Retrait des lots :

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial- Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 euros de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.

In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by sales notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan about any restoration, mishap or harm arising concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan which have been deemed acceptable.

Should Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached. The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to

designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, the successful bidder will be the bidder who will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjudgé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made. In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 – The performance of the sale

a) In addition to the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

- 1) Lots from the EEC:
 - From 1 to 15 000 euros: 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
 - From 15 001 to 600 000 euros: 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
 - Over 600 001 euros: 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).
- 2) Lots from outside the EEC: (identified by an **○**).

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means:

- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes. In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,

- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,

- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 – The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be able to use video technology. Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan shall bear no liability/responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not be liable for errors of conversion.

5 – Pre-emption of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment. Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars -including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackets:

• From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).

• Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made in the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be restored at the costs and risks of their owner.

8 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 – Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Banque partenaire :



SMALL MEDIUM LARGE

A SELLING EXHIBITION AT DONJON DE VEZ
SEPTEMBER – OCTOBER 2011

A project by Francis Briest
Curated by Susanne van Hagen

Contact:
Guillaume Mallecot | sml@donjondevez.com



BRÉGUET
Chronographe acier avec calendrier et phase
de lune n°4885415/2424, dans sa boîte d'origine.
Vendue avec ses papiers.
Est. : 20 000 – 30 000 €



BAGUE
En or gris et or jaune sertie d'un rubis ovale
de 6,02 et épaulé de deux diamants demi-lune.
Certificat Gübelin • Est. : 200 000 – 250 000 €

IMPORTANTES BIJOUX ET HORLOGERIE DE COLLECTION

VENTE EN PRÉPARATION • 26 ET 27 JUILLET 2011
HÔTEL HERMITAGE • SQUARE BEAUMARCHAIS • MONTE-CARLO

Journées d'expertises
à Paris, Hôtel Dassault:
Bijoux: les 7 juin et 5 juillet
Montres: les 6 juin et 4 juillet

Journées d'expertises
à Marseille:
Jeudi 19 mai
et mercredi 15 juin

Journées d'expertises
à Monte-Carlo:
Mercredi 1^{er} juin

Contact:
Julie Valade
+33 (0)1 42 99 16 41
jvalade@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN



Le magazine d'art du monde arabe



Premier magazine d'art au Maroc, le bimestriel *diptyk*, fort de 2 ans d'existence, s'intéresse aux acteurs de la scène artistique du monde arabe.

Chaque numéro de *diptyk* vous invite dans l'intimité d'un atelier d'artiste, à la découverte des expositions qui font l'actualité. Tous les deux mois, *diptyk* décrypte les foires d'art contemporain et les grandes ventes aux enchères qui ponctuent le calendrier artistique international.

Chez votre marchand de journaux

Liste des points de vente sur

➔ www.diptykmag.com / diptyk@diptykmag.com

diptyk
L'ART VU DU MAROC

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM DE
MARRAKECH
PARTENAIRE OFFICIEL



LE PALACE ES SAADI
LA RENCONTRE DU LUXE ET DE LA NATURE...



Au coeur de Marrakech, face aux montagnes de l'Atlas, un parc de 8 hectares aux allées ombragées d'arbres centenaires, abrite le Palace et les Villas Es Saadi.

Un cadre raffiné où Nature, Art et Luxe se marient harmonieusement.

Une collection très éclectique avec plus de 400 œuvres d'art contemporaines, ce parti pris d'art en liberté et l'organisation d'événements culturels, donnent au Palace Es Saadi, une personnalité unique.

92 SUITES & 10 VILLAS UNIQUES
RESTAURANT LAGON & JARDIN
RESTAURANT LA COUR DES LIONS
ORIENTAL SPA
BAR EGYPTIEN
CASINO DE MARRAKECH
NIGHT CLUBBING & LOUNGE BARS
CONFÉRENCES & BANQUETS

ES SAADI
GARDENS & RESORT
HÔTELS • VILLAS • SPAS • CASINO • MARRAKECH

www.essaadi.com

RUE IBRAHIM EL MAZINI - HIVERNAGE - MARRAKECH - MAROC - TÉL : +212 5 24 44 88 11 - FAX : +212 5 24 44 76 44 - info@essaadi.com

HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. contact@artcurial.com

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS

Francis Briest, **Co-Président**
Hervé Poulain
François Tajan, **Co-Président**

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan
Isabelle Bresset

ADMINISTRATION ET GESTION

Direction : Nicolas Orłowski

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :
Marie Sanna-Légrand, **20 33**
Karine Castagna, **20 28**

**Marketing, Communication
et Activités Culturelles :**
Emmanuel Bérard, direction
Morgane Delmas

Comptabilité et administration :
Joséphine Dubois, direction
Sandrine Abdelli, Marion Bégat,
Virginie Boisseau, Marion Carteirac,
Isabelle Chênais, Nicole Frerejean,
Mouna Sekour

Logistique et gestion des stocks :
Denis Chevallier, Philippe Da Silva,
Erwan Hassouni, Joël Laviolette,
Vincent Mauriol, Lal Sellhanadi

Transport et douane :
Marianne Balse, **16 57**

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Anne-Sophie Masson, **20 51**
bids@artcurial.com

ABONNEMENTS CATALOGUES

Géraldine de Mortemart, **20 43**

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Serge Lemoine

COMMISSAIRES PRISEURS HABILITÉS

Francis Briest, François Tajan,
Hervé Poulain, Isabelle Boudot
de La Motte, Isabelle Bresset,
Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux,
Matthieu Fournier

ARTCURIAL TOULOUSE JACQUES RIVET

Commissaire-priseur :

Jacques Rivet
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
t. +33 (0)5 62 88 65 66
j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL DEAUVILLE

Commissaire-priseur :

James Fattori
32, avenue Hocquart de Turtot.
14800 Deauville
t. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ARTCURIAL LYON MICHEL RAMBERT

Commissaire-priseur :

Michel Rambert
2-4, rue Saint Firmin.
69008 Lyon
t. +33 (0)4 78 00 86 65
mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL HOLDING SA

Président Directeur Général :

Nicolas Orłowski

Vice Président :

Francis Briest

Conseil d'Administration :

Nicole Dassault, Michel Pastor,
Francis Briest, Nicolas Orłowski,
Hervé Poulain, Daniel Janicot

Comité de développement Président :

Laurent Dassault

Membres :

S.A. la princesse Zahra Aga Khan,
Francis Briest, Guillaume Dard,
Daniel Janicot, Serge Lemoine,
Delphine Pastor, Michel Pastor,
Bruno Pavlovsky, Hervé Poulain,
François Tajan

DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE

Directeur associé :

Violaine de La Brosse-Ferrand

Spécialiste : Bruno Jaubert

**Consultant pour les œuvres
de l'École de Paris, 1905-1939 :**

Nadine Nieszawer
Spécialistes junior, catalogueur :
Priscilla Spitzer
Spécialistes junior :
Tatiana Ruiz Sanz
Contacts : Florent Wanecq, **20 63**
Jessica Cavallero, **20 08**

ART CONTEMPORAIN

Directeur associé :

Martin Guesnet

Spécialistes : Hugues Sébilleau

Arnaud Oliveux

Spécialiste Italie :

Gioia Sardagna Ferrari

Spécialiste junior :

Harold Wilmotte

Catalogueur :

Florence Latieule, **20 38**
Contact : Sophie Cariguel, **20 04**

ORIENTALISME

Spécialiste : Olivier Berman, **20 67**

Contact : Line David, **16 21**

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS ET MULTIPLES

Expert :

Isabelle Milsztein

Contact :

Charline Roullier, **20 25**

ART DÉCO

Expert : Félix Marcilhac

Spécialiste junior :

Sabrina Dolla, **16 40**

Recherche et documentation :

Cécile Tajan

DESIGN

Directeur associé :

Fabien Naudan

Spécialiste junior :

Harold Wilmotte

Contact : Alma Barthélémy, **20 48**

BANDES DESSINÉES

Expert : Éric Leroy, **20 17**

Contact : Lucas Hureau, **20 11**

HISTORIENNE DE L'ART

Marie-Caroline Sainsaulieu

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^E ET XIX^E S.

Directeur associé :

Isabelle Bresset

Céramiques, expert :

Cyrille Froissart

Orfèvrerie, experts :

Cabinet Déchaut-Stetten

Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E S.

Spécialiste :

Matthieu Fournier

Dessins anciens, experts :

Bruno et Patrick de Bayser

Estampes anciennes, expert :

Antoine Cahen

Sculptures, expert :

Alexandre Lacroix

Tableaux anciens, experts :

Gérard Auguier, Cabinet Turquin

Contact : Elisabeth Bastier, **20 53**

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIX^E S.

Spécialiste : Olivier Berman

Contact : Tatiana Ruiz Sanz, **20 34**

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE

Expert : Robert Montagut

Contact :

Isabelle Boudot de La Motte, **20 12**

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES

Expert : Bernard Bruel

Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

LIVRES ET MANUSCRITS

Expert : Olivier Devers

Spécialiste junior :

Benoît Puttemans, **16 49**

ART TRIBAL

Expert : Bernard de Grunne

Contact : Florence Latieule, **20 38**

ART D'ASIE

Expert : Thierry Portier

Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

ARCHÉOLOGIE

Expert : Daniel Lebourrier

Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

BIJOUX

Spécialiste : Julie Valade

Expert : Thierry Stetten

Contact : Alexandra Cozon, **20 52**

MONTRES

Expert : Romain Réa

Contact : Julie Valade, **16 41**

ARTCURIAL MOTORCARS AUTOMOBILES DE COLLECTION

Spécialistes : Matthieu Lamoure

et Pierre Novikoff

Consultant : Frédéric Stoesser

Contact : Iris Hummel, **20 56**

AUTOMOBILIA

Expert : Estelle Prévot-Perry

Contact : Iris Hummel, **20 56**

VINS ET SPIRITUEUX

Experts :

Laurie Matheson, **16 33**

Luc Dabadie, **16 34**

Contact : Marie Calzada

vins@artcurial.com

HERMÈS VINTAGE

Spécialiste : Cyril Pigot, **16 56**

Contact : Eva-Yoko Gault, **20 15**

VENTES GÉNÉRALISTES

Spécialiste :

Isabelle Boudot de La Motte

Contacts : Juliette Leroy, **20 16**

Élisabeth Telliez, **16 59**

INVENTAIRES

Spécialiste : Stéphane Aubert

Consultant : Jean Chevallier

Contact : Inès Sonnevillie, **16 55**

Tous les emails des collaborateurs
d'Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan,
s'écrivent comme suit :
initiale du prénom et nom
@artcurial.com, par exemple :
vdelabrosseferrand@artcurial.com

Les numéros de téléphone
des collaborateurs d'Artcurial
Briest-Poulain-F.Tajan,
se composent comme suit :
+33 1 42 99 xx xx

Ordre d'achat / Absentee Bid Form

**TABLEAUX ORIENTALISTES – VENTE N° 2007
JEUDI 9 JUIN, 20H**

PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

- ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*
 LIGNE TÉLÉPHONIQUE / *TELEPHONE*

TÉLÉPHONE / *PHONE*:

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES À NOUS COMMUNIQUER
REQUIRED BANK REFERENCE:

EXPIRE FIN / *EXPIRATION DATE:*

NOM / *NAME*

PRÉNOM / *FIRST NAME*

ADRESSE / *ADDRESS*

TÉLÉPHONE / *PHONE*

FAX

EMAIL

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES
DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR
POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDIQUÉES EN EUROS,
LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT
PAS LES FRAIS LÉGAUX).

*I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED
IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR PERMISSION
TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN THE LIMITS
INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYER'S PREMIUM AND TAXES).*

LOT	DESCRIPTION DU LOT / <i>LOT DESCRIPTION</i>	LIMITE EN EUROS / <i>MAX. EUROS PRICE</i>
N°		€

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR
AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.

*TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED
AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.*

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE

À RENVoyer / *PLEASE MAIL TO:*

**ARTCURIAL-BRIEST-POULAIN-F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS.**

**BIDS@ARTCURIAL.COM
FAX: +33 (0)1 42 99 20 60**